

COUSANCE

Mag'

Bulletin Municipal
Février 2022





SOMMAIRE

4 Portrait croisé

● Editorial

5 Le mot du Maire

● Budget

6 Budget de fonctionnement 2021

7 Investissements 2021

● Vie Locale

8 Le Noël de nos Seniors

8 Les illuminations de fin d'année

9 Les cadeaux de Noël des jeunes Cousançois

9 Concert de Noël

9 Chocolats de Pâques

10 La fête de Cousance

10 Pickup

11 La boîte à livres

11 L'opération Brioches

11 La boîte à dons

12 La vaccination à Cousance

12 Cousance entre nous sur facebook : déjà mille adhérents

13 Le Conseil Municipal des Jeunes

13 Café-Parents

14 Ateliers Bons Jours

14 L'ADMR et le fil d'Ariane

14 Monalisa

15 Les solutions France Services

16 Poubelles, chiens, chats : la jouer collectif !

17 La vidéo sécurité

17 Toutounet

17 Verbalisation électronique

18 Pouvoir récupérer ses points à Cousance

18 Cérémonies commémoratives

19 Visite du sous-préfet

19 La Bourse au permis de conduire

20 Mariages : 2021 une année record !

21 Logement d'urgence

21 Une Classe de l'école sauvée

22 Fleurissement

22 Initiation à la taille des arbres fruitiers

23 Pêche dans la Gizia

23 Gîte La Cousançoise

24 Clos de la Charnaille

24 Casa Top pizza

24 Les fruits Charrin

25 Félix Guardiola, un Cousançois à l'Ecole des Jeunes Sapeurs Pompiers (JSP)

25 Aux Dix Vins

26 ADRAST Menuiserie

26 L'art d'un bouquet : Annie fleurs

27 Bresse Revermont Ambulance Services : la rapidité au service de la vie.



- 28 Chambon Guilliet, saison 2, la reconquête !
- 29 Atelier les trouvailles de Lili
- 29 Cousance Agence devient Laforêt
- 30 Jumelage européen avec la commune de Belfaux
- 30 Burkina Faso
- 31 Forum des associations
- 31 Bourse Puériculture

● Vie associative

- 32 Here and Now
- 32 Festival de BD Causons Cases
- 33 3^{ème} édition du marché de Noël des P'tits Montagnards
- 33 Fruit des voix
- 34 Donneurs de sang

● Développement

- 34 Stationnement des 2 roues
- 35 Maintenons le Cap «Ville Fleurie»
- 36 La Chapelle Notre Dame du Chêne
- 36 Réhabilitation gymnase
- 37 Entrée Nord
- 37 Résidences les Vignes
- 38 Maintenir un service de soins médicaux
- 39 Espace Victor Hugo
- 40 Eclairage urbain
- 40 Suppression des branchements en plomb

- 41 A nouveau une fromagerie à Cousance
- 41 Notre immeuble communal Rue de la Gare
- 42 Cousance, chronique d'une fibre annoncée
- 43 Recyclage du verre
- 44 La future Rue Louis Lautrey
- 44 Climatisation à la mairie
- 45 L'entretien de notre voirie
- 45 Réfection de la salle des frères

● Portrait

- 46-47 Henri GAVAND :
homme d'église et résistant

● Politique

- 48 Du travail et une activité encore intenses pour notre équipe municipale en 2021.
- 48 Expression de la Conseillère municipale d'opposition

● SICTOM

- 49 Depuis le 24 janvier 2022 :
Changement de fréquence de collecte des bacs gris/marron

● Mairie Pratique

- 50-51-52 Informations et coordonnées

— PORTRAIT CROISÉ —

COUSANCE

+94

L'évolution de la population depuis 2010 en nombre d'individus

1361

La population au 31 décembre 2021

20%

de la population à moins de 20 ans alors que 34% a plus de 60 ans

56%

de propriétaires, contre 63% pour la région

16

L'ancienneté moyenne de résidence dans la commune en année contre 17 dans le département

75%

De la population qui est active contre 74% pour la région

25%

De la population dont le diplôme est supérieur au Bac, contre 20% en 2010

démographie

Famille

Logement

Forces vives

46

L'âge moyen de la population de la commune, contre 39 ans au niveau national

41%

Des personnes de 15 ans ou plus sont mariées, contre 49% en 2010

174

Le nombre de familles avec enfants dans la commune

35

Logements autorisés entre 2015 et 2017, avec 16 permis de construire

5 MWh

La consommation électrique annuelle par logement en 2021 contre 5 pour la France métropolitaine

132

Le nombre d'entreprise au 1^{er} mars 2020, dont 72 n'ont aucun salarié

1620 €

Le revenu mensuel moyen par foyer fiscal de la commune



Mairie de Cousance

87 grande Rue
39190 COUSANCE

Tél. 03 84 85 90 21

Fax : 03 84 85 95 13

mairie.cousance@orange.fr

www.cousance.com



HORAIRES

Le lundi : de 8 h à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h.

Du mardi au jeudi : de 8 h à 12 h.

Le vendredi : de 8 h à 12 h
et de 13 h 30 à 16 h.

Le samedi :
de 9 h à 11 h 30
(sauf périodes de congés).

Directeur de la publication :
Christian BRETIN
Rédacteur en chef : Philippe ROUX
Photographies :
Mairie de Cousance, Emotionjura
Associations, Arthur COURVIL, Adobe stock,
Entreprises citées
Conception : APEX
Impression : ABM GRAPHIC
Tirage : 1000 exemplaires
sur papier recyclé
Distribution : Mairie de Cousance



Le mot du Maire

Chères Cousançoises, chers Cousançois,

Cette édition nouvelle du Cousance Mag est l'occasion pour mon équipe et moi-même d'adresser à chacune et chacun d'entre vous mes vœux les meilleurs de bonne et heureuse année.

J'ai tout d'abord une pensée pour toutes les Cousançoises et tous les Cousançois qui nous ont quittés et je tiens surtout à assurer de mon soutien leurs familles.

Je mesure les difficultés que vous avez pu rencontrer en ayant dû vous adapter constamment au gré des contraintes sanitaires. Je souhaite à cet effet vous remercier pour avoir largement respecté les préconisations exigées dans un esprit citoyen.

La pandémie du Covid avec ses variants est une épreuve à laquelle nous devons encore faire face en nous protégeant pour éviter la maladie. Toutefois selon les autorités sanitaires et grâce à la vaccination, les gros nuages semblent peu à peu s'estomper.

Malgré ces conditions si particulières, nous les élus ainsi que les agents municipaux avons su garder le cap en nous adaptant aux évolutions sanitaires afin d'organiser au mieux la vie

de notre commune de Cousance afin qu'elle demeure une cité toujours accueillante et attractive.

Cette année 2021 s'est caractérisée par un événement qui a touché de près nos concitoyens. En effet, le départ quasi imprévu de nos deux médecins a brusquement installé notre commune dans un «désert médical». Conscients du choc provoqué parmi nos habitants, nous avons aussitôt réagi et nous travaillons aujourd'hui très activement et concrètement à la mise en œuvre de solutions afin d'effacer cette situation que nous ne nous résignons pas à accepter.

Mais l'année 2021, ce sont aussi des événements positifs marquant notre proximité avec nos concitoyens :

■ ainsi, nous avons dès le début de l'année été retenus par la préfecture pour vacciner nos habitants. C'est ainsi que plus de 5000 vaccins ont été administrés, permettant ainsi à notre commune au sein d'un très vaste territoire, de bénéficier d'une image citoyenne et solidaire.

■ en 2021, nous avons beaucoup travaillé et avancé sur les projets de notre mandature qui vont débiter cette année, en particulier la finali-

sation du futur et beau quartier de la Résidence des vignes, la transformation profonde de l'entrée nord de notre commune ainsi que des travaux conséquents au gymnase et enfin l'accompagnement et la mise en place de nouveaux commerces.

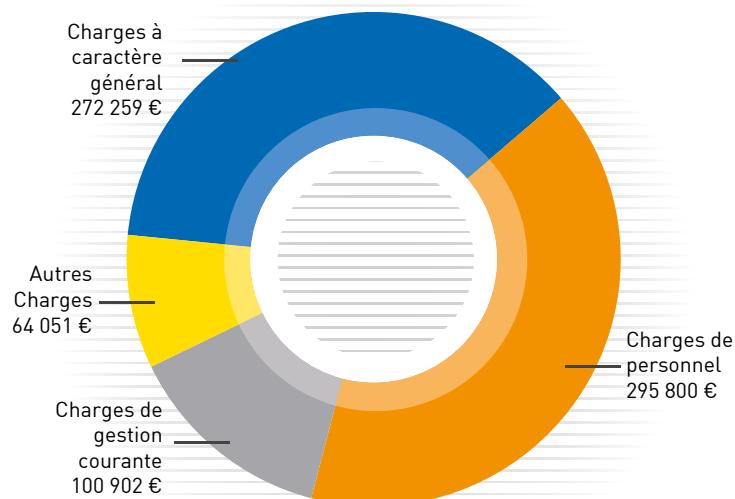
Malgré ces deux années contraignantes, tous ensemble nous avons su nous adapter et c'est tous ensemble que nous allons imaginer d'autres possibles.

Nous vous invitons maintenant à découvrir notre nouveau Cousance Mag et nous vous en souhaitons une bonne lecture.

Christian BRETIN

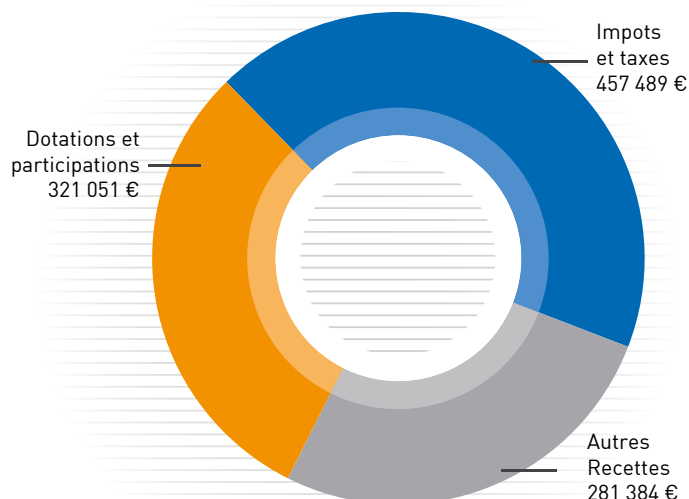
Budget de fonctionnement 2021

DEPENSES



TOTAL : 733 012 €

RECETTES



TOTAL : 1 059 924 €

RESULTAT COMPTABLE : 326 912 €

Le tableau ci-dessous vous permettra de constater aisément les chiffres clés de nos finances locales.

DEPENSES – RECETTES - RESULTAT

	2021	2020	2021 par habitant	
			COUSANCE	COMMUNES SIMILAIRES
Dépenses de Fonctionnement	733 012 €	763 015 €	551 €	634 €
Recettes de Fonctionnement	1 059 924 €	982 099 €	796 €	789 €
Résultat Comptable	326 912 €	219 084 €	245 €	155 €

SITUATION DE LA DETTE

	2021	2020
Dettes à moyen et long terme	694 163 €	750 833 €
Dette par habitant	521 €	573 €
Capacité de désendettement	2,6 années	3,4 années

Repère sur la norme de désendettement

0-10 ans : bonne situation
10-13 ans : situation correcte à surveiller
13 à 15 ans : zone de danger

«La commune de Cousance est dans une situation financière très saine et cela ouvre de bonnes perspectives pour le mandat actuel».

Conclusion délivrée au mois de mai 2021 par Stratorial (conseil en gestion et finances locales) sur l'audit que cette société a effectué sur les finances de notre commune de Cousance.

Investissements 2021

Dépenses d'investissements en Euros TTC liées au budget communal et au budget annexe eau.

Le tableau ci-dessus vous permettra, en toute transparence, de constater l'intégralité de nos dépenses en 2021, exprimées en euros toutes taxes. Pour certaines de celles-ci concernant les subventions et la TVA, ces dernières nous seront remboursées sur deux années environ. Ces dépenses d'investissement prennent en compte celles liées aussi au budget annexe qui est celui de l'eau.

EMBELLEMENT ET CADRE DE VIE	62 817,13 €	BOIS, FORETS	7 919,78 €
Entrée Nord : maîtrise d'œuvre, annonces légales et diagnostics	18 163,21 €	Travaux Sylvicoles 2020/2021	7 919,78 €
Nouvel éclairage public Led Grande Rue	11 910,00 €		
Fleurissement : achat pots et vasques	2 354,11 €	PARKINGS ET VOIRIES COMMUNALE	9 161,61 €
Parc En Lune : travaux divers de réfection	2 044,97 €	Rénovation muret et chemin piéton quartier du Chapeau Rouge	2 977,30 €
Frais d'honoraires pour un terrain aménagé Rue Marchand cédé à titre gratuit	272,16 €	Travaux évacuation eaux pluviales	1 974,43 €
Maîtrise d'œuvre aménagement paysager Chapeau Rouge	252,00 €	Pose caniveaux	1 730,41 €
Lotissement du Verger		Panneaux signalétiques des rues	1 267,47 €
Aménagement et valorisation avec maîtrise d'œuvre (Subventions non déduites)	22 689,48 €	Divers travaux voiries communale	1 212,00 €
Cimetière			
Changement d'une lanterne Led accidentée (Pris en charge par l'assurance)	5 131,20 €	TRAVAUX EAU POTABLE	2 418,00 €
		Changement réducteur station de pompage	2 418,00 €
BÂTIMENTS	235 428,41 €		
Mairie		MOBILIER ET INFORMATIQUE	12 873,92 €
Climatisation (subvention non déduite)	6 552,00 €	Acquisition 40 tables et 20 bancs	3 780,00 €
Eclairage espace Victor Hugo	1 901,39 €	Rayonnages archives mairie	1 946,10 €
Grenette		Appareil électronique destiné à établir des contraventions	1 940,40 €
Coffret électrique pour commerces ambulants	1 546,80 €	Achat de deux barnums	1 451,59 €
Salle des Frères		Logiciel microsoft 365	1 332,00 €
Réfection toiture (subventions non déduite)	36 342,77 €	Achat d'un ordinateur pour le secrétariat de mairie	1 128,00 €
Changement des portes et fenêtres 1 ^{er} étage (subventions non déduites)	12 020,21 €	Achat siège ergonomique pour la secrétaire de mairie	764,93 €
Notre Dame du Chêne		Matériels électrique et informatique	530,90 €
Étude technique structure de l'édifice	3 492,00 €		
Maîtrise d'œuvre aménagement paysager	1 350,00 €	DIVERS	14 137,13 €
Gymnase		Matériel de désherbage professionnel au gaz	3 462,29 €
Réfection total du dispositif désenfumage (subventions non déduites)	25 304,40 €	Frais documentation PLU	2 880,00 €
Maîtrise d'œuvre et diagnostics sur futurs travaux	11 503,78 €	Petits mobiliers divers (réfrigérateur et autres électroménager...)	2 789,45 €
Menuiserie porte salle Body Physic (subventions non déduites)	4 940,03 €	Achat d'un souffleur	1 838,00 €
Mise au norme du système électrique	3 735,60 €	Autres petit matériel professionnel	1 014,00 €
Immeubles Municipaux de rapport		Achat d'une débroussailleuse	899,00 €
Immeuble Rue de la Gare : Toiture, isolation (subventions non déduites)	61 756,48 €	Support vélos pour Place du Marché	542,60 €
Acquisition de l'immeuble Gavand Grande Rue	52 482,95 €	Poubelles urbaines	537,79 €
Menuiserie Alu. Bâtiment Pizzeria (subventions non déduites)	12 500,00 €	Pavoisements pour la mairie	174,00 €
TOTAL GENERAL	344 755,98 €		

Le Noël de nos Seniors



La dégradation extrêmement préoccupante de la situation sanitaire au niveau du département du Jura qui nous a été communiquée par les autorités préfectorales nous a conduit à devoir annuler avec beaucoup de regrets le repas des Seniors couzançois le dimanche 28 novembre dernier, pour celles et ceux qui avaient fait ce choix.

Cependant, afin que cette décision ne soit pas vécue comme une punition, les élus et les membres du CCAS ont très vite organisé une tournée le samedi après-midi pour leur distribuer l'excellent repas prévu le lendemain.

Pour nos Seniors dont le choix s'était porté pour le colis de Noël c'est avec beaucoup de plaisir que nous les avons accueilli

dans le cadre d'une distribution au sein de l'Espace Victor Hugo.

Nous avons aussi pensé à nos Cousançois qui résident à Bian qui se sont vu remettre leur colis de Noël par l'intermédiaire de la direction de l'établissement, Isabelle Paquelier et Paul Hong.

Les illuminations de fin d'année



Comme chaque année, les illuminations de Noël ont animé les rues de notre commune.

Dès la première semaine de décembre, nos salariés municipaux se sont activés pour l'installation des décorations de Noël : Place du Marché, Grande Rue, Rue de la Gare.



Cette année, ils ont créé et mis en place un igloo sur la place du Marché, décoré la fontaine de mille feux.

Merci à nos employés communaux pour leur imagination féconde et leur savoir-faire qui ont su ravir tant de monde.

Les cadeaux de Noël des jeunes Cousançois

Le traditionnel spectacle de Noël prévu le 17 décembre 2021 n'a pas pu se tenir du fait de l'évolution de la crise sanitaire.

Nous avions en parallèle prévu de reconduire le cadeau aux enfants cousançois scolarisés à l'école de notre commune et en résidence administrative sur Cousance.

Au regard de la réussite de notre choix fait en 2020, nous avons décidé d'offrir à chaque enfant un sac en toile réutilisable avec 2 livres selon le niveau scolaire, une gourde métallique et un sachet de friandises.

Début décembre, un courrier a été adressé aux enfants via leurs parents

pour les informer et les inviter à venir retirer leur cadeau le 18 ou le 22 décembre au matin.

Un système de distribution a été installé au sein de l'Espace Victor Hugo pour accueillir les enfants et leurs parents.

Les membres du CCAS activement aidés par les enfants élus au Conseil Municipal des Jeunes ont participé à ces temps forts de rencontres et d'échanges.



Concert de Noël

*Samedi 18 décembre,
l'église de Cousance
a accueilli une nouvelle fois
l'harmonie de Saint-Amour
dans le cadre du traditionnel
concert de Noël.*



Deux ans après le dernier concert, le public a répondu présent en ce samedi d'hiver. Ainsi, le temps du spectacle un public chaleureux a pu oublier un peu la période morose que nous traversons.

Les musiciens ont notamment interprété avec beaucoup de brio la musique du film «le professionnel» d'Ennio Morricone dont le regretté Jean-Paul Belmondo était l'acteur emblématique.

Le rendez-vous est déjà pris avec l'harmonie de Saint-Amour pour Noël 2022.

Chocolats de Pâques



Offrir des chocolats de Pâques aux résidents et au personnel de l'Ehpad de Bian est une tradition établie depuis fort longtemps à laquelle nous nous plions bien volontiers et avec beaucoup de plaisir.

La rigueur et le haut niveau de professionnalisme des dirigeants et du personnel leur ont permis d'être exemplaires dans la gestion de la crise sanitaire, convient-il de signaler.

La fête de Cousance

Notre fête patronale a connu un certain nombre de rebondissements.

La commune a revu et repensé cette fête de Cousance afin de lui apporter le succès qu'elle mérite en respectant les normes sanitaires en vigueur à cette époque.

Nous nous sommes mobilisés pour organiser de nouvelles activités comme l'exposition de véhicules anciens et spéciaux qui s'est déroulée sur le parking En Lune la journée du samedi, ainsi qu'une buvette tenue par les pompiers toute la journée et en soirée le samedi.

Sans oublier les activités déjà inscrites dans la tradition de cette fête telle la retraite aux flambeaux du vendredi soir ac-

compagnée d'une Batucada ainsi que de certaines associations cousançoises.

Cette déambulation se terminant au cœur de la fête, chaque enfant a reçu un ticket offert par la commune pour un tour de manège gratuit.

L'incontournable feu d'artifice a pu avoir lieu pour le plus grand plaisir de tous.

Nous avons noté la présence des forains habituels en accueillant aussi quelques nouveaux.

D'une réflexion entre les forains et la municipalité, ont émergé de nouvelles idées

afin de faire de cette manifestation un moment incontournable pour les Cousançois.

Un moment fort de cette fête était le traditionnel «repas de la fête» qui accueillait jusqu'à deux cent cinquante personnes. Malheureusement pour des raisons sanitaires, chacun a bien compris que nous avons dû y renoncer cette année. Mais nous l'organiserons à nouveau pour l'édition de la fête 2022.

Nous sommes actuellement en réflexion au sein de la commission animation pour proposer un projet de fête encore plus complet on l'espère pour 2022.



NOUVEAU ET PRATIQUE À COUSANCE !

**Récupérez tous vos colis avec
le nouveau service relais Pickup au
Bar-Tabac-Presses Le Cortez à Cousance**

**BAR TABAC PRESSE PMU LE CORTEZ
47 Grande Rue, Cousance - 03 84 85 94 15**





L'opération Brioches

La boîte à livres

Notre boîte à livres est installée dans le hall de notre agence postale, grande rue, depuis 2016.



Le concept de cette «mini-bibliothèque» en libre accès est que chacun puisse déposer des livres et s'il le désire en choisir d'autres.

L'objectif de la boîte à livres est de valoriser l'échange et le partage et de donner une seconde vie aux livres. Les livres déposés doivent être propres et complets.

Une surveillance et une gestion régulières du contenu de la boîte à livres permettent de retirer de l'offre les ouvrages n'ayant pas trouvé preneurs après quelques semaines d'exposition ainsi que ceux non conformes au dépôt.



Dans le cadre d'un pot bien amical, nous avons souhaité réunir nos 18 bénévoles couzançois pour les remercier chaleureusement d'avoir participé à l'opération brioches en faveur de l'APEI.

Que soient particulièrement remerciées notre amie Josiane Bougaud qui avec Au-

relie notre secrétaire ont su coordonner parfaitement cette belle opération.

Nos bénévoles nous ont assuré avoir reçu un accueil toujours bienveillant et sympathique. Ce sont ainsi 416 brioches qui ont été vendues au prix unitaire de 5 euros pour un bénéfice de 2080 euros.

La boîte à dons

La boîte à dons a été installée en 2018 dans l'ancien bâtiment du «poids public» à proximité du parking de l'école.



Ce lieu a été pensé et imaginé pour en faire une boîte à dons «solidaire», donner une seconde vie à des objets dont nous n'avons plus l'utilité mais qui peuvent servir à d'autres.

Les objets déposés doivent être propres, complets et en état de fonctionnement. Nous pouvons y déposer du petit électro-ménager, des verres, de la vaisselle, des casseroles, des vêtements sur cintres uniquement. Le dépôt de chaussures et de vêtements en cartons ou sacs y est interdit.

La finalité du fonctionnement de la boîte à dons n'étant plus en adéquation avec son objectif initial, nous avons repensé et mis à plat son fonctionnement.

De nouveaux horaires d'ouverture ont été définis soit les vendredis et samedis hors jours fériés de 9 h à 17 h.

Nous savons pouvoir compter sur le civisme et le respect de chacun pour que notre boîte à dons poursuive son objectif de favoriser l'économie collaborative et solidaire.

La vaccination à Cousance

Notre souhait de mettre à disposition un centre de vaccination de proximité, en faveur des publics les plus vulnérables au virus et les plus susceptibles de développer des formes graves, nous a motivés à proposer l'ouverture d'un centre de vaccination à Cousance dès le 1^{er} trimestre 2021.



Notre gymnase libéré de toute activité du fait de la crise sanitaire a été transformé en centre de vaccination. Ce vaste espace de 800 m² a permis un aménagement respectant totalement les règles de distanciation à appliquer.

C'est après visite et validation des pouvoirs publics en charge de la gestion des centres de vaccination que nous avons pu ouvrir mi-mars un centre de proximité pour les habitants du territoire.

Ce sont 27 journées de vaccination qui ont été dispensées du 18 mars au 29 juillet 2021. Ce sont ainsi plus de 2200 personnes qui ont eu la possibilité de recevoir un cycle complet de vaccination à Cousance.

Chaque séance se déroule en présence d'un médecin, de trois infirmiers et d'une dizaine de bénévoles, élus municipaux et membres du CCAS.

Satisfaits des services rendus, les pouvoirs publics sont tout naturellement revenus nous solliciter à l'automne pour un nouveau cycle de vaccination compte tenu de la reprise de l'épidémie et de l'importance de la vaccination 3^{ème} dose.

Depuis fin octobre, nous avons rouvert un centre de vaccination à la salle de la Grenette ayant rendu le gymnase libre pour son utilisation par les associations.

C'est ainsi que 250 personnes en moyenne peuvent bénéficier lors de chaque séances du vaccin sur notre centre depuis le 30 octobre.

Dans un premier temps, nous avons vacciné une journée par mois puis à partir de décembre, compte tenu des besoins sanitaires, le centre a ouvert une journée par semaine. Sachant que l'activité de ce centre devra se pérenniser sur l'année 2022 si les autorités sanitaires nous le demandent.

Nos secrétaires de Mairie ainsi que l'ensemble de notre équipe technique a participé et participe activement au bon fonctionnement de ce centre très apprécié.

Cousance entre nous sur facebook : déjà mille adhérents



Nous avons souhaité créer le nouveau groupe «Cousance entre nous» qui vient en complément de notre Facebook «Mairie de Cousance» lequel vous procure les informations cousançoises.

Ce groupe «Cousance entre nous» se veut un lieu de partage d'idées, d'entraide, d'échanges d'expériences, de troc ou de vente et de recherches de solutions.

Pas de propos insultants ou diffamatoires, juste de la bienveillance et de la convivialité.

Alors c'est très simple, devenez membre et invitez aussi vos amis !

Le Conseil Municipal des Jeunes

Mettre en place un Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) était l'un des projets de notre municipalité pour cette mandature. Avec la crise de la Covid, nous avons dû attendre novembre dernier pour enfin mettre en œuvre cette action qui nous tenait à cœur et qui a pour principal objectif l'éducation à la citoyenneté.



Ainsi, après la délibération du Conseil Municipal le 22 octobre 2021, ce sont 31 jeunes Cousançois, scolarisés en CM1 ou CM2 à l'école de Cousance, qui se sont présentés au bureau de vote le vendredi 12 novembre pour élire leurs 9 représentants.

Ce fut un moment fort, les enfants découvrant pour la plupart le déroulement d'une élection : carte de jeune électeur, bulletin de vote, passage dans l'isoloir, urne, listes d'émargement... autant de termes et de règles à respecter.

12 enfants (quatre CM1 et huit CM2) avaient candidaté.

Au terme du dépouillement, ce sont quatre CM1 et cinq CM2 qui ont été élus : Colline Clerc-Gastrin (CM2), Noa Clerc-Gastrin (CM1), Sophie De Almeida Vuilleminot (CM1), Axel Janet (CM1), Thaïs Michel (CM2), Lyse Palanchon-Dupars (CM2), Nael

Petitjean (CM1), Lou Poncelin (CM2) et Luce Sallin (CM2).

A la suite de cela, Lou Poncelin a été élue maire du CMJ.

Lors de leur mandat d'une durée de 2 ans, les jeunes conseillers auront pour mission de collecter les idées et initiatives émanant de l'ensemble des enfants, pour améliorer leur cadre de vie, puis de les traduire en projets au bénéfice de tous. De plus, à travers son mandat, le jeune élu pourra comprendre le fonctionnement et les responsabilités d'une municipalité, rencontrer les personnes qui travaillent pour sa commune au quotidien. Il apprendra également à travailler en équipe, dans l'intérêt général et avec assiduité.

Afin d'assurer le lien entre le Conseil Municipal de Cousance et le Conseil Municipal des Jeunes, une équipe d'accompagnement au sein des élus a été mise en place. Cette dernière est composée d'Anthony Lazzaroni,

Aline Menouillard et Cyril Petitjean, sous la présidence de Monsieur le Maire.

Enfin, dès le mois de janvier, les jeunes conseillers se réuniront (autant que de besoin) en 2 commissions afin de travailler sur les thèmes suivants : Aménagement / Sécurité / Citoyenneté d'une part et Sport, loisirs et culture / Solidarité d'autre part. Après avoir fait entendre leurs idées et préparé leurs projets, ils les présenteront en séances plénières trimestrielles pour qu'ils soient votés et budgétisés. Et ce ne sont pas les idées qui manquent !

Nous félicitons les jeunes pour leur engagement et souhaitons une belle réussite à ce Conseil Municipal des Jeunes. Nul doute qu'au vu de leurs projets qui s'annoncent très pertinents et altruistes, ils feront de belles choses pour la commune et ses habitants !



Café-Parents

Cette action est portée et menée par notre Communauté de Communes Porte du Jura.

Depuis novembre 2021, une séance mensuelle se tient à Cousance salle du conseil municipal un mercredi soir de 19h30 à 21h30 et ce jusqu'en avril 2022.

C'est un lieu d'échanges et de partage entre parents animé par une professionnelle. Selon un thème défini, les participants

peuvent aborder des difficultés et aussi des réussites qui font le quotidien des parents. L'échange permet de développer collectivement des idées et des pistes adaptées à chacun.

Alors c'est très simple, devenez membre et invitez aussi vos amis !

Ateliers **Bons Jours**

Les «Ateliers Bons Jours» sont un programme de prévention régional, porté par les caisses de retraite (CARSAT, MSA) et la Mutualité Française Bourgogne-FrancheComté.

Depuis 2018, la Fédération ADMR du Jura coordonne leur mise en place sur le secteur jurassien. Ces ateliers de prévention sont destinés aux personnes de 60 ans et plus vivant à domicile.

En 2021, l'atelier «l'Équilibre, où en êtes-vous» a été organisé à Cousance : 18 par-

ticipants se sont retrouvés chaque lundi, à raison de deux groupes, durant 12 semaines. Un professeur d'activité physique adapté était présent afin de travailler le renforcement musculaire, apprendre à se relever du sol, dédramatiser l'impact psychologique des chutes et sensibiliser à l'aménagement intérieur.



Monalisa

Une équipe engagée en faveur des personnes en situation d'isolement depuis début 2020

L'équipe de bénévoles «Plus jamais seul(e) à Cousance» (PJSC), créée en lien avec la commune et l'ADMR, est mobilisée auprès de Cousançois isolés depuis bientôt 2 ans.

Elle compte 7 bénévoles proposant des appels et/ou visites de convivialité à des seniors qui le désirent et qui ont accepté le dispositif.

L'animation collective, en complément des actions individuelles

Avec la crise actuelle, les situations de solitude et d'isolement se sont accentuées. Face à ce constat, l'équipe PJSC, l'ADMR de Beaufort, ainsi que la résidence des Hortensias, se sont réunies autour d'un projet commun de maintien du lien social, et ont proposé une animation collective.

Une trentaine de participants se sont retrouvés pour découvrir des outils permettant la stimulation cognitive (jeux de société, tablettes numériques et console de jeux).

Au vue du succès rencontré, d'autres animations seront organisées dans le courant de cette année.

L'ADMR et le fil d'Ariane

L'ADMR de Beaufort noue un partenariat avec le Lions Club pour l'opération «Fil d'Ariane».



Le principe :

Lorsque les services d'urgence (pompiers, SAMU) interviennent au domicile d'une personne isolée, ils manquent souvent d'informations importantes concernant la santé ou le quotidien de ces personnes.

Une petite boîte, rangée dans la porte du réfrigérateur, contenant une fiche de renseignements, leur permet d'accéder rapidement à ces informations parfois vitales. Un autocollant placé sur la porte du frigo leur indique la présence de la boîte.

Le rôle de l'ADMR :

Au cours de la visite annuelle réalisée par les bénévoles de l'ADMR auprès de chacun de ses clients, le dispositif leur sera expliqué, le matériel leur sera déposé ; si besoin, le document pourra être rempli avec l'aide du bénévole.

Les Aides à Domicile s'assureront que, dans la durée, les boîtes restent bien dans le frigo et inciteront à compléter les fiches personnelles.

Et si je ne suis pas client de l'ADMR ? L'ADMR de Beaufort est à même de renseigner et de fournir le matériel à toute personne intéressée par ce dispositif complètement gratuit.

Contact :

ADMR

5 route d'Augisey Beaufort

39190 Beaufort-Orbagna

03 84 25 19 57

admr18@beaufort.fede39.admr.org



Les solutions France Services

Besoin d'aide dans vos démarches administratives : pensez à France Services.

Comment réintroduire de l'humain dans l'électronique ?

Dans une société de plus en plus normative où des administrés doivent dialoguer avec des robots incapables de répondre à des questions pour lesquelles ils ne sont pas programmés, il reste possible de retrouver une présence humaine. C'est celle des agents de l'Espace France Services, ouvert au siège de la Communauté de communes Porte du Jura à Beaufort avec pour l'antenne de Cousance, un visage, celui de Marie Thizy.

Un espace France Services, qu'est ce que c'est ?

Un service public gratuit et...humain ! Mis en place par le ministère de la cohésion des territoires, un espace France Services appartient à un réseau de structures labellisées sous le même nom. Actuellement ce sont 1745 guichets uniques de proximité offrant une aide aux démarches dans tous les domaines administratifs : Santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi, accompagnement au numérique ...

France Services c'est en un seul et même endroit la possibilité d'interroger la CAF, la CNAM, la CNAV, la MSA, l'AGIRC-ARRCO, Pôle Emploi, la Caisse de retraites, les impôts, La Poste, les services des ministères de l'Intérieur, de la Justice et de la Direction générale des finances publiques. Les usagers sont ravis d'avoir en face d'eux un être réel ou de ne pas être ballotté d'un service à un autre depuis une plate forme téléphonique pour aboutir à une non-réponse.

Marie Thizy, qui êtes-vous ?

«D'origine jurassienne, après un passage dans la Drôme où je m'occupais de l'environnement, notamment de la gestion des déchets pour une collectivité, je suis revenue dans le Jura. Corrélativement à

l'environnement, j'avais également acquis une certaine expérience sociale et c'est sur cette expérience que j'ai été recrutée comme animatrice vie sociale à la communauté de communes Porte du Jura en Juillet 2019».

D'où les compétences de Marie Thizy qui ne se bornent pas à l'espace France Services :

«Je m'occupe aussi du lieu de rencontres Enfants-Parents à Saint-Amour qui redémarre après les confinements du COVID. Egalement des actions autour de la parentalité en lien avec l'ADMR, bref, tout ce qui a trait au lien social notamment dans le cadre de la convention passée entre la communauté de communes et la CAF».

Combien de votre temps est dévolu à l'accueil France Services ?

«Environ 20% entre Cousance et Beaufort, nous sommes deux pour recevoir les usagers, mais également l'accueil au standard qui filtre les demandes et prend les rendez-vous éventuels. Parmi ceux que nous recevons, certains sont autonomes, qui ont seulement besoin d'un ordinateur ou d'une imprimante, d'autres ont des difficultés administratives ou souhaitent un accompagnement dans leurs démarches : CARSAT, certificat d'immatriculation... La réception se fait sans exclusive, ouverte à toute personne, même extérieure à la communauté de communes».

J'ai besoin de vous, comment ça se passe ?

L'utilisateur peut venir spontanément, par exemple pour un accès à l'informatique. Ou il se débrouille, ou il souhaite un rendez-vous, il peut bien sûr le prendre par téléphone. Sa question peut imposer des démarches supplémentaires et un suivi. En ce cas je dois être mandatée par la personne. Je lui fait donc très officiellement

signer un mandat de façon à ce qu'elle m'autorise à avoir accès à son dossier personnel en ligne (par exemple ses codes d'accès aux titres sécurisé ANTS). Tout est gratuit et les données personnelles sont ensuite effacées. Nous sommes évidemment tenues à la confidentialité.

Dans quels domaines se situent les plus fortes demandes ?

- Surtout les changements ou modifications de certificats d'immatriculation, les permis de conduire, les passeports. Ensuite la CAF et les déclarations d'impôts. Beaucoup de demandes également concernant la CARSAT, le RSA, la prime d'activité, l'allocation logement.

Espace France Services de Beaufort-Orbagna

Adresse : 10, grande rue
39190 BEAUFORT-ORBAGNA
Contact : 03 84 48 96 67
efs.beaufort@ccporteduja.fr
Horaires : Lundi au vendredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

- Postes informatiques en libre-service
- Si vous avez besoin d'un accompagnement, privilégier les rendez-vous

Permanence de l'Espace France Services à Cousance

Adresse : Salle du conseil municipal
87, grande rue – 39190 COUSANCE
Contact : 03 84 48 96 67
efs.beaufort@ccporteduja.fr
Horaires : Mardi matin de 9h00 à 12h00

- Permanence sur rendez-vous uniquement

Poubelles, chiens, chats : la jouer collectif !



Moins dramatique que le mépris des non-vaccinés pour la santé des autres, il est un autre souci, moins grave, mais agaçant : ceux qui se moquent de ramasser les déjections de leurs chiens ou de remiser leurs poubelles.

Avec pour conséquences la souillure des espaces publics, la prolifération de microbes, les risques de chute bref la dégradation du cadre de vie ! Et autant de travail supplémentaire pour nos employés municipaux victimes de projections peu ragoûtantes lorsqu'ils passent la tondeuse. Faut-il le rappeler, Cousance dispose de distributeurs publics de mini sacs réservés à cet usage et régulièrement provisionnés. Petites incivilités du quotidien, mais assez lâches car leurs auteurs savent bien qu'ils ne risquent pas grand-chose. Encore que...

Lorsque l'appel au bon sens s'avère insuffisant, le maire peut décider de sanctionner. En ce cas, pour les déjections canines, l'amende encourue de 100 euros peut être augmentée, possibilité permise par le code des communes. Ainsi Dijon a décidé de la faire passer à 135 euros. Les auteurs de ces incivilités sont évidemment connus et repérés par les caméras publiques. Toutefois, plutôt que le tout répressif, le maire espère toujours miser sur l'intelligence. Insuffisant en tout cas pour de plus en plus de nos concitoyens qui le pressent de «faire quelque chose». Soulignons également sur Cousance, l'obligation de tenir en laisse tous les chiens, petits ou gros, même ceux qui n'y sont pas obligés par la loi. Avoir un animal c'est une responsabilité qui impose un minimum de bien-être pour l'animal et de respect pour les autres.

Egalement en suspens la question des poubelles. Fin 2021, un Cousançois est venu nous expliquer qu'il n'avait plus de

poubelles donc qu'il refusait de payer la redevance. Et pour cause : le maire qui les voyait régulièrement abandonnées au petit bonheur dans la rue, les avait fait enlever. Mais alors, que faisait-il de ses détritiques ? Impavide, notre homme expliqua qu'il les mettait... chez le voisin ! Provocation ? Naïveté ?

Avec la modification du ramassage, il est donc judicieux de rappeler quelques règles :

D'abord que les containers n'appartiennent pas à la Commune, mais au SICTOM de Lons. C'est celui-ci, non la Commune qui impose la périodicité du ramassage. Dans les agglomérations de moins de 2000 habitants les ordures ménagères résiduelles peuvent n'être collectées que toutes les deux semaines. La loi l'autorise.

Pour ce qui concerne la possibilité de se dégager de la redevance, cette question est remontée jusqu'au Conseil d'Etat. Il a imposé deux conditions :

- la non-utilisation complète du service public de collecte des ordures ménagères, ce qui donc exclut également l'utilisation des déchetteries même si l'usager prétend les y emporter.

- la preuve qui appartient au demandeur de pouvoir démontrer que l'élimination de ses déchets se fait dans les conditions prévues par la législation en vigueur (pas de pollution, ni dégradation des milieux ou autres effets nocifs, etc.).

Quant aux poubelles qui traînent, un récent décret du 11 décembre 2020 permet effectivement au maire de les faire enlever :

Le fait d'embarrasser la voie publique en y déposant ou y laissant sans nécessité des matériaux ou objets quelconques qui entravent ou diminuent la liberté ou la sûreté de passage y compris les ordures ou les déchets est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 4^e classe.

Les personnes coupables de la contravention prévue au présent article encourrent également la peine complémentaire de confiscation de la chose qui a servi ou était destinée à commettre l'infraction ou de la chose qui en est le produit.

Reste que dans le même esprit de tolérance et de respect qui préfère la solidarité à la sanction, faut-il rappeler qu'en triant vos ordures, vous épargnez un travail supplémentaire aux agents de la déchetterie du SICTOM chargés de les répartir. Pour en permettre le recyclage ils doivent en effet les récupérer à la chaîne depuis un tapis roulant, un peu comme les bagages dans un aéroport. Travail nécessaire, fatigant, difficile et mal considéré, mais ô combien nécessaire !

Alors aidons-les aussi. Se dispenser du tri en amont, leur impose alors de devoir refaire ce travail en aval avant de pouvoir commencer le leur.

La vidéo sécurité



L'emplacement de nos 12 caméras de vidéo sécurité a été minutieusement étudié conjointement par les forces de la gendarmerie, les ingénieurs d'Ineo nos installateurs ainsi que nous les élus.

Après trois années de fonctionnement, le constat fait clairement apparaître une baisse significative des faits d'incivilités, de dégradations et aussi de cambriolages au sein de notre commune. Ceci, ce sont les gendarmes qui le disent.

Au delà du caractère dissuasif de nos caméras, celles-ci ont permis à plusieurs reprises d'identifier les auteurs de faits délictueux et de les appréhender ensuite.

Cet investissement qui a certes représenté un coût pour notre collectivité démontre aujourd'hui sa pertinente utilité.

Toutounet

Ces sept dispositifs implantés dans notre centre bourg de Cousance sont à votre disposition lorsque vous promenez votre chien.

Or nos talus, nos pelouses et autres espaces publics enherbés et malheureusement nos trottoirs aussi laissent apparaître des déjections canines. Ces faits réguliè-

rement rapportés par nos salariés municipaux et de nombreux Cousançois sont absolument inadmissibles.

Ici à Cousance, tout contrevenant à cette règle se verra infliger une amende de 100 euros.



Verbalisation électronique



Le maire et ses adjoints détiennent le titre d'officier de police judiciaire (OPJ). À Cousance comme ailleurs les élus veulent que chacun respecte le code de la route notamment en matière de vitesse dans l'agglomération ainsi que pour le stationnement.

Concernant celui-ci, nous souhaitons qu'aucun véhicule ne stationne à des endroits interdits parce que dangereux mais aussi nous voulons que le stationnement limité en temps (dix minutes ou deux heures) soit respecté. Ces stationnements en temps limité sont mis en place pour favoriser l'activité de nos professionnels et de nos commerces.

Aussi, notre commune a mis en place une verbalisation électronique qui permet de relever les infractions de stationnement.

Pour éviter la contravention, respectez les consignes du code de la route !



Pouvoir récupérer ses points à Cousance



Le stage de récupération de points est une formation de 2 jours de sensibilisation à la sécurité routière agréée par la Préfecture.



Ce stage permet de récupérer 4 points du permis de conduire. Ici à Cousance dans notre salle des Frères, Léo Points Consultant accueille cette année celles et ceux qui souhaitent consolider leur permis de conduire.

- 1^{er} et 2 juin
- 3 et 4 août
- 31 août et 1^{er} septembre
- 19 et 20 octobre
- 7 et 8 décembre

Renseignements et inscriptions :
07 86 09 16 31

Cérémonies commémoratives

Honorer la mémoire de ceux qui ont combattu pour défendre les valeurs de la République, rendre hommage à tous les morts cousançois victimes des guerres du XX^{ème} siècle et transmettre la mémoire de ces conflits à nos jeunes générations sont nos objectifs.

Même si la crise sanitaire a restreint nos cérémonies, chaque commémoration a été un moment d'émotion et de recueillement.

C'était le 8 mai, le 19 mars, le 18 juin et le 11 novembre.





Visite du sous-préfet

Nous avons vécu ce 19 mai un moment fort au sein de notre commune de Cousance.

En effet nous avons eu l'honneur d'accueillir Monsieur le Sous-Préfet d'arrondissement Justin Babilotte.

Nos parlementaires Danielle Brulebois, Députée du Jura, Sylvie Vermeillet et Marie-Christine Chauvin nos deux Sénatrices ont elles aussi répondu présentes à nos invitations.

Jean Franchi Conseiller Départemental ainsi que Christian Buchot, Président de Porte du Jura étaient présents eux aussi, tout comme Didier-Pier Florentin Délégué Départemental du Jura pour l'Agence Régionale de Santé Bourgogne-Franche-Comté. La visite a commencé par une déambulation dans la commune afin de présenter les chantiers majeurs qui ont été mis en œuvre lors de la précédente mandature. Chacun a pu mesurer et apprécier l'importance des travaux réalisés.

Dans un deuxième temps, à la salle des Frères, Christian Bretin le maire a présenté les caractéristiques et les atouts de notre

commune avant de dresser les projets pour cette seconde mandature :

- > la valorisation et l'aménagement de l'entrée Nord, porte d'entrée de notre commune
- > l'espace entrée et sanitaires de notre gymnase
- > les travaux sur la Chapelle de Notre Dame du Chêne et son environnement
- > le projet immobilier «La maison pour tous»
- > l'intérêt de créer une médiathèque intercommunale à Cousance
- > les travaux sur notre réseau d'eau
- > plusieurs travaux sur nos bâtiments municipaux
- > l'amélioration de l'éclairage public
- > les aménagements paysagers près des quartiers et des lotissements
- > l'achat et la réfection d'un ancien commerce pour en installer un nouveau
- > l'achat d'un espace immobilier qui précèdera l'élaboration de deux cabinets en faveur de futurs médecins

- > l'amélioration de l'environnement de notre Salle des Frères
- > le projet d'implantation d'une centrale photovoltaïque
- > des travaux au sein de notre mairie avec notamment une climatisation.

Tous ces projets bénéficieront naturellement de subventions (État, Région, Département).

«La commune de Cousance est dans une situation financière très saine et cela ouvre de bonnes perspectives pour le mandat actuel». C'est la conclusion qui vient de nous être délivrée par un Cabinet d'audit que nous avons sollicité.

Au terme de cette matinée, Monsieur le Sous-Préfet du Jura et chacun des invités ont pu mesurer l'ampleur et la pertinence des travaux réalisés et des projets en cours. Ils ont tenu à remercier la commune pour la qualité de son accueil ainsi que pour l'organisation de cette rencontre.

La Bourse au permis de conduire



L'offre, mise en place par le CCAS, pour favoriser l'accès au permis de conduire des jeunes Cousançois s'est révélée une opération réussie.

Quatre dossiers ont été retenus pour un montant total de 800 € versés directement aux auto-écoles de leur choix.

L'aide est versée après la réalisation de 20 heures d'activité réparties sur 4 jours du jeudi au dimanche sur le mois d'août.

En collaboration avec nos services techniques, 2 heures d'entretien au fleurissement ont été réalisées en matinée.

En partenariat avec l'Association «Les P'tits Montagnards» le candidat a partici-

pé à la tenue d'un stand de vente de produits variés de consommation (boissons sans alcool, petits gâteaux, chips...) au Parc en Lune de 15 h à 18 h du jeudi au dimanche inclus.

Fort de cette expérience encourageante et aux retours positifs des candidats, cette opération sera reconduite selon la règle en vigueur «1^{er} arrivé/1^{er} servi» ; la demande est à formuler auprès du CCAS de la mairie de Cousance.



Mariages : 2021 une année record !

Si le soleil n'était pas au rendez-vous ce samedi matin à Cousance 5 juin pour le premier mariage de l'année, il l'était au fond du cœur de nos compatriotes wallisiens du bout du monde Malia et Yoxan à qui je renouvelle mes plus sincères vœux de bonheur !



Baptiste Poly et son épouse Typhaine étaient entourés cet après-midi 31 juillet par l'affection des très nombreuses personnes présentes pour cette belle journée de mariage.

J'ai ressenti beaucoup de plaisir à les voir les deux faire preuve de confiance en l'avenir et à vouloir continuer à le construire ensemble.



Samedi 7 août Ysaline Burtin et Johan Bonin se sont dit «oui» pour la vie en présence de leur fille Louane devant Nathalie Colonozet, Adjointe au Maire.



Beau Mariage ce samedi 14 août à Cousance, atmosphère chaleureuse et solennelle dans notre salle des mariages où j'ai été honoré d'unir Mallory Compagnon et Alexis Froissard qui portent les mêmes valeurs et qui ont le désir de construire l'avenir ensemble.

J'ai souhaité aux jeunes époux rayonnants que la stabilité qui habite leur couple dure très longtemps.



Le jeudi 19 août, à la maison commune, Philippe Roux, officier d'état civil par délégation du maire, a uni par les liens du mariage Jordan Louis Adrien Coiton, artisan, né à Bron (Rhône), fils de Louis Armand Crotte, retraité et de Jocelyne Coiton, retraitée, domiciliés à Cousance et Maria Eugenia Ortiz, spécialiste en marketing numérique, née à Buenos Aires (Argentine), fille de Jorge Alberto Ortiz, décédé et de Adriana Carolina Mohor, laborantine..



Beau Mariage ce samedi 18 septembre à Cousance. C'est dans une atmosphère chaleureuse et solennelle que Océane Barthelet et Steven Rivière ont échangé leurs vœux de mariage.

Anthony Lazzaroni, Adjoint au Maire a souhaité aux jeunes époux une longue vie côte à côte ainsi que beaucoup de bonheur.



Célébrer l'union de deux personnes de Cousance est toujours une grande satisfaction.

C'est le cas ce samedi 16 octobre, où j'ai eu le plaisir d'unir Marion Renaud à Sylvain Menu.

Je leur ai souhaité tout le bonheur du monde et de continuer à être aussi heureux qu'ils l'étaient aujourd'hui.



Logement d'urgence



Un appartement de type 2 meublé et organisé de façon à accueillir 4 à 5 personnes a été créé.

La mairie de Cousance et la DDETSPP 39 (Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations) ont contractualisé la mise à disposition de ce logement en faveur de personnes en grandes difficultés par la signature d'une convention.

Les personnes accueillies sont dirigées sur notre structure uniquement via le 115 du Jura.

Depuis avril 2021, nous travaillons en étroite collaboration avec les intervenants

sociaux du 115 qui assurent la mise en relation lors de l'arrivée entre le représentant du CCAS et la personne accueillie.

Ce sont également ces travailleurs sociaux qui assurent le suivi de la situation des personnes hébergées par des visites régulières et organisées.

Nous sommes fiers de mettre à disposition ici à Cousance pour le compte du Sud Jura ce dispositif en faveur des personnes en très grande précarité.

Une Classe de l'école sauvée

Lors de la rentrée de septembre 2020, l'école de Cousance comptait en son rang un effectif de 180 élèves tous niveaux confondus. Un effectif en légère baisse au fil des ans.

Et c'est au conseil d'école réalisé le 10 décembre 2020 que l'on apprenait le chiffre inquiétant de 172 élèves pour la rentrée de septembre 2021 (donc 8 de moins que l'année en cours).

Ce chiffre était le signal d'alarme selon les barèmes de l'Éducation Nationale pour fermer une classe à l'école de Cousance.

Un certain nombre de parents se sont mobilisés au travers différentes actions afin

d'exprimer leur mécontentement concernant l'avenir, ainsi que la qualité d'enseignement de nos enfants cousançois.

Malgré tous ces efforts, la sanction est tombée en fin d'année scolaire 2020/2021, fermeture d'une classe à la rentrée de septembre 2021 sauf si l'effectif des élèves à cette rentrée était au minimum de 175 élèves comme annoncé lors du conseil d'école le 22 juin 2021.

Mais ce sont 182 élèves qui ont été enregistrés en septembre 2021. La condition était donc remplie, ainsi la classe fermée à été rouverte une semaine après la rentrée scolaire.

Nous sommes heureux d'apprendre aujourd'hui que cette classe est pérennisée pour la prochaine rentrée !





Fleurissement

Comme vous le savez, nous avons chaque année à cœur d'embellir notre cadre de vie à tous.

Cela passe particulièrement par le fait de fleurir et de décorer la commune, tout en gardant à l'esprit la protection de l'environnement.

Cette année encore, en raison des règles sanitaires, les plantations des massifs et des jardinières ont été confectionnées par le service technique et un nombre restreint de bénévoles. Malgré le temps pluvieux, nos massifs et décorations florales ont réussi merveilleusement et donnent ainsi un cachet tout particulier à toute la commune.

Lors de la visite de la commission de fleurissement départemental fin juillet, nous avons organisé une déambulation dans la commune, afin que la commission puisse découvrir ou redécouvrir les principaux lieux de fleurissement, mais également les aménagements effectués comme au

Verger du Revermont ou au Parc de Loisirs en Lune.

Concernant la deuxième fleur, il faudra attendre le passage de la commission régionale cette année. En effet, celle-ci se déplace tous les 2 ans. En 2020, les visites ont été annulées en raison de la crise sanitaire.

Mais l'embellissement ne s'arrête pas à la floraison estivale et cette année, aussi, vous avez pu découvrir un massif automnal sur la place du marché, qui s'est transformé ensuite en décoration hivernale. Merci à nos employés communaux pour leur imagination, création et savoir-faire pour la confection de ce bel ensemble.

Et merci à tous ceux et celles, employés municipaux, élus et habitants qui contribuent avec le fleurissement à améliorer l'accueil et le bien vivre à Cousance.

Initiation à la taille des arbres fruitiers

Entre les Croqueurs de Pommes Jura Petite Montagne et notre commune de Cousance, c'est une collaboration fructueuse qui nous unit depuis 5 ans maintenant.



Ils nous ont dessiné notre Verger du Revermont et en ont défini précisément les 32 fruitiers qu'il convenait de choisir. Ils étaient là aussi pour leur plantation.

Et chaque année maintenant ils sont présents pour transmettre leurs savoirs pour apprendre à tailler ou à greffer.

C'est sous la houlette de Jacques Calland leur président accompagné en nombre par ses équipiers qu'ils déploient leurs qualités pédagogiques.

Ce samedi 27 février, grâce à l'intérêt qu'ils savent susciter, ils ont attiré à nouveau un public toujours plus nombreux et très à l'écoute.





Pêche dans la Gizia

L'ouverture de la pêche à la truite attire sur le bord de la Gizia, les inconditionnels de la dame fario.

Les pêcheurs munis de leur carte d'autorisation valide et informés des réglementations en vigueur ne manquent pas de

méthodes pour pêcher les belles truites de notre rivière.

Mais c'est avant tout le plaisir de belles prises et de moments conviviaux avec les copains !

Gîte La Cousançoise

Ce gîte homologué offrant de belles prestations accueille des voyageurs le temps d'un week-end ou plus dans notre village.

C'est en ouvrant la porte de l'entrée discrète du Gîte La Cousançoise que le voyageur est chaque fois surpris de découvrir de belles et grandes pièces de vie au rez-de-chaussée.

La salle à manger peut accueillir douze convives et communique directement avec la cuisine spacieuse, entièrement équipée. Le salon aux belles dimensions ouvre sur une cour fermée agrémentée d'un espace verdure, d'un barbecue et d'une table de ping-pong ainsi que d'une

place de parking. Cinq chambres et trois salles de bains à l'étage complètent la surface de cette vaste maison de 250m² à la décoration cosy et chaleureuse.

En 2011, Monsieur et Madame Cognet achètent cette maison habitable de suite et parfaitement rénovée par l'ancien propriétaire. Mais c'est en janvier 2016 qu'ils la transforment en gîte.

Celui-ci est homologué trois épis et offre de belles prestations. Il est particulière-

ment recommandé pour des réunions de famille ou regroupements d'amis qui découvrent ainsi Cousance et sa région.

La location d'un week-end ou d'une semaine passe par la plateforme Airbnb, mais l'accueil et le nettoyage sont assurés par une personne locale.

Gîte La Cousançoise
74 Grande Rue
Portable 06 49 23 30 87 / 06 27 25 38 27
lacousançoise@gmail.com



Clos de la Charnaille



Cousançois de souche, Laurent Jouvenceau a passé toute son enfance au 147 Grande Rue dans une maison jouxtant une vieille ferme du 18^e siècle dont il s'était juré qu'un jour il en ferait l'acquisition. Ce fut chose faite en janvier 2017.

Cette grande bâtisse offrait un potentiel important que Laurent Jouvenceau a su mettre au goût du jour tout en gardant des pièces d'origine astucieusement placées dans le décor.

Pour l'aider dans la rénovation, il a fait appel à des artisans locaux comme la scierie Cote à Bletterans ou l'entreprise Sagetat.

La remise fut entièrement débarrassée de tous ses objets disparates et rénovée pour laisser place à une salle à manger spacieuse et lumineuse avec son mur en briques et ses grandes baies vitrées qui s'ouvrent sur une cour entièrement fermée par une magnifique grille en fer forgé.

En face, des bâtiments anciens qui faisaient certainement office de granges pour le bétail, une forge, un four à pain, sont encore dans leur jus et apportent un contraste entre tradition et modernité. Un très bel appartement décoré d'éléments anciens, offre un espace abrité pour se restaurer l'été.

Avec beaucoup de persévérance et d'huile de coude, le propriétaire a transformé pendant quatre années ces vieux bâtiments en un gîte de près de 160m² qui peut accueillir huit personnes, offre trois chambres et leurs salles d'eau, une cuisine contemporaine entièrement équipée. Les prestations haut de gamme lui ont permis d'être homologué 4****. La décoration revient en partie à son amie Paula.

Laurent Jouvenceau vit à Bourg-en-Bresse où il exerce le métier de facteur. Les clients passent donc par Airbnb pour louer le gîte qui est occupé environ deux week-ends par mois et pendant toutes les vacances scolaires.

Les clients en provenance de toute la France et de Corse ou de certains pays européens, sont toujours accueillis par le propriétaire. Ils sont chaque fois agréablement surpris par l'accueil des commerçants de Cousance !

Clos de la Charnaille
145 Grande Rue
closdelacharnaille@gmail.com
Portable : 0786760633



Casa Top pizza

Chaque jeudi, Casa Top Pizza est présent Place de la Grenette dès 17h00. C'est un très large choix de pizzas qui est offert.

Tél : 06 71 42 29 29
ou 07 62 82 08 66

Pour plus de renseignements, rendez-vous sur la page Facebook CASA TOP PIZZA

Les fruits Charrin

Des fruits de qualité issus de vergers ayant le label éco-responsable.

C'est environ tous les deux mois, sur le parking du Verger du Revermont, un samedi matin que nous retrouvons l'entreprise Charrin.

Située à Chazey d'Azergues (69), cette entreprise à caractère familial commercialise des fruits de qualité et de sa production.

La venue de l'entreprise Charrin est annoncée par mails aux clients déjà référencés pour préparer au mieux leur livraison.

Un stock supplémentaire est prévu qui permet de satisfaire les clients non connus où qui n'ont pas pu passer commande au préalable.



Félix Guardiola, un Cousançois à l'Ecole des Jeunes Sapeurs Pompiers (JSP)

Vie Locale



Comment naît une vocation

Dès l'âge de trois ans, Félix est attiré par les camions rouges, les lances, les sirènes et rêve de devenir pompier ! Plus tard, les reportages « En quête d'action » fortifient sa volonté.

Pourtant à l'âge de 7 ans, un événement traumatisant aurait pu ébranler sa vocation quand un homme est apparu ensanglanté contre la vitre de leur salon un soir du 2 janvier 2017. Il venait d'avoir un accident de voiture à deux pas de chez eux. Les parents font immédiatement appel aux pompiers qui arrivent très rapidement sur les lieux ainsi que le Samu et la gendarmerie.

Afin d'effacer cette vision d'horreur, les parents emmènent le jeune Félix à l'hôpital pour prendre des nouvelles de l'accidenté qui prononce cette phrase encore gravée dans la mémoire du garçon : « Tes parents m'ont sauvé la vie ! ». Le rôle joué par tous ces intervenants a conforté sa décision de devenir pompier volontaire.

Une école mixte

L'Ecole des JSP composée de vingt-deux élèves dont 5 filles, regroupe trois centres : Cousance, Beaufort et Saint-Amour. Après un examen médical très poussé, Félix Guardiola intègre les JSP l'année de ses 11 ans en septembre 2021 et suit tous les samedis de 8h30 à 12h une formation écrite et pratique en PSC (premiers secours civiques) de grade 1 qui consiste à connaître les premiers soins, tous les véhicules, les accessoires, les moyens d'alerte entre autres.

L'enseignement qui y est prodigué fait une grande place aux valeurs éthiques, à la discipline, au respect de la tenue de pompier et au sport. La formation se déroule sur quatre ans, chaque année étant validée par un examen écrit et pratique pour passer au grade suivant.

A seize ans, Félix Guardiola passera son brevet de pompier volontaire et rejoindra le Centre des opérations de Cousance en cinq minutes chrono lorsque son bip l'avertira d'une intervention imminente ! Nous lui souhaitons bonne chance !



Aux Dix Vins

Depuis la rentrée 2021 l'ancienne pharmacie située au 33 Grande Rue a trouvé un repreneur. Franck et Florence Pothieux traiteurs à Lons-le-Saunier, sont en effet, les propriétaires du local et ont ouvert une cave à vin, AUX DIX VINS début septembre.

Succursale de leur activité principale qui se situe encore à Lons, Aux Dix Vins vous propose une prestation traiteur et caviste.

«Nous souhaitions élargir notre activité de traiteur et de caviste et nous avons été tout de suite séduits par le local de l'ancienne pharmacie».

Présent, pour l'instant, sur Cousance les vendredi après-midi et samedi matin Franck assure la permanence. Les plats cuisinés commandés sont à récupérer en

boutique, «Les plats sont visibles sur les réseaux sociaux (Facebook) ou en consultation sur la vitrine du magasin et il suffit de faire sa commande par téléphone pour être livré le week-end. Le système fonctionne bien et nous sommes heureux de constater que de plus en plus de Cousançois font appel à nos services».

«Nous sommes dans la réflexion d'élargir les plages d'ouvertures de la boutique courant 2022 et pourquoi pas de proposer du portage à domicile».

Dynamique et entreprenant, le couple proposera également à l'automne 2022 une salle à la location pour les événements jusqu'à 30 personnes.

«Nous sommes en train de faire restaurer la maison derrière la boutique afin d'en faire un gîte et il sera possible d'en louer une partie à la journée avec une prestation traiteur».





ADRAST Menuiserie

*En 2019, Cousance a accueilli
une entreprise artisanale, Adrast Menuiserie,
qui améliore l'habitat des Cousançois
et de leurs voisins.*

En 2021, la menuiserie a connu un bel essor et peut aujourd'hui vous proposer ses services dans de nombreux domaines.

De la réalisation traditionnelle en bois massif, local de préférence, à la conception moderne en mélaminé, ou même l'assemblage avec différents matériaux comme le verre et le métal, Michaël Adrast s'adapte aux désirs, besoins de ses clients et contraintes techniques de chaque projet.

C'est une entreprise qui puise sa force dans le parcours professionnel de Michaël. En effet, il a commencé en entretenant des bateaux en Bretagne, puis en Haute-Savoie, ce qui lui a donné l'occasion de travailler différentes matières telles que le bois et les matériaux composites. Le nautisme est une école d'exigence du travail bien fini où les détails ont leur importance.

Il a ensuite évolué et mis ses compétences pointues au service du bâtiment. Michaël a d'abord travaillé plusieurs années pour des menuisiers d'excellence pour offrir

aujourd'hui les meilleurs services à ses clients.

Adrast Menuiserie est une entreprise qui respecte la matière qu'elle travaille et les personnes pour lesquelles elle œuvre.

Michaël Adrast vous souhaite ses meilleurs vœux de bonheur, de réussite pour cette nouvelle année !

180 rue du glacier - 39190 COUSANCE
06 11 33 37 81
adrast.menuiserie@gmail.com

L'art d'un bouquet : Annie fleurs

*Spécialisée dans la vente de fleurs et la confection de bouquets,
notre fleuriste cousançoise est une «artiste» à sa manière.*

Née en Ethiopie, Gabrielle Alix est arrivée en 2006 avec son mari, militaire de carrière et originaire de Cuisia. Elle a tenu la station-service AVIA à Cousance pendant près de 10 ans.

Son Bac commercial n'étant pas reconnu en France, Gabrielle Alix a suivi une formation de vente de prêt-à-porter auprès de la F.R.A.T.E. de Lons-le-Saunier, ce qui lui a permis de décrocher un emploi dans divers magasins des environs. C'est là qu'elle est repérée par l'ancienne propriétaire du magasin ANNIE FLEURS, Linda Varenne, qui se retrouve seule après le départ de sa belle-sœur Patricia.

Formée au métier de fleuriste par Madame Varenne pendant plus d'une année, Gabrielle Alix reprend le flambeau et vole de ses propres ailes dès le 1^{er} avril 2021.

Aidée de sa jeune employée Thérèse, elle confectionne des compositions florales pour divers événements tels mariages, décès, baptêmes, St-Valentin, fête des mères, Toussaint, fête de Noël ou autres. «*Nous avons même été sollicités par le Circuit de Bresse !*»

Toutes les fleurs proviennent d'horticulteurs locaux, régionaux voire européens. ANNIE FLEURS offre la prestation de livraison à domicile grâce au partenariat avec Interflora, Florajet, Agitateur floral, 1 2 3 Fleurs. «*Nous avons pu satisfaire des clients jusqu'en Chine, au Japon et à New York !*»

Heures d'ouverture:
tous les jours de 8h30 à 19h
sauf dimanche de 8h30 à midi.
48 Grande Rue - 03 84 85 91 25



Bresse Revermont Ambulance Services : la rapidité au service de la vie.

Bien connue des Cousançois, l'entreprise de Jean-François Fontaine va s'agrandir et s'établir dans de nouveaux locaux.



Ambulancier depuis 20 ans, Jean François Fontaine âgé de 48 ans est Cousançois depuis plus de dix ans. « Réunionnais d'origine, je suis arrivé à Lons où j'avais des connaissances et j'ai tout de suite trouvé un emploi à l'hôpital de Lons comme ambulancier SMUR. J'y étais bien, mais je voulais voler de mes propres ailes. Alors je suis venu travailler comme indépendant auprès des ambulances Bresse Revermont. Puis, j'en suis devenu propriétaire en 2011 avec des locaux loués Grande Rue qui appartenaient à l'entreprise Uny »,

Actuellement huit personnes dont deux-temps sont salariées de Bresse Revermont Ambulance. Une équipe mixte et familiale. « Six femmes, toutes diplômées, en font partie, dont mon épouse, Françoise également ambulancière. Ses deux enfants travaillent aussi avec nous. C'est un métier qui recherche du personnel en permanence et qui offre une garantie d'embauche pour ceux qui obtiennent le diplôme ».

Si la priorité reste le transport sanitaire, Jean François s'est attaché à couvrir d'autres demandes :

« Outre mes deux ambulances médicalisables et mes deux VSL, je fais aussi du taxi, avec quatre véhicules ».

Une particularité néanmoins : Tous les chauffeurs sont ambulanciers.

« Mais ceux qui ne souhaitent pas faire d'urgence sont affectés aux taxis ou au VSL ».

Comment s'organise l'activité ?

Le préalable c'est de posséder le diplôme d'état d'Ambulancier. Coûteux, c'est une formation de six mois à plein temps. Il ouvre d'ailleurs très facilement sur l'emploi. Ensuite, pour se mettre à son compte il faut investir. D'abord dans des locaux et ensuite dans des ambulances ! Celles-ci sont de deux sortes : De classe B et de classe A. Ces dernières dévolues aux consultations, sont des véhicules classiques. En revanche les ambulances de classe B servent aux urgences sur appel du 15. Médicalisables cela signifie que si nécessaire, l'équipe médicale

du SMUR doit pouvoir intégrer le véhicule et évoluer à l'intérieur, debout autour de la victime. Evidemment l'ambulance doit également disposer de tout le matériel de réanimation.

« Je possède deux ambulances de ce type B. Mais ainsi adaptée, c'est 100 000 euros ! Elles doivent aussi être garées dans un local spécifique permettant leur désinfection ».

L'expérience acquise au SMUR par Jean François Fontaine le rend particulièrement attentif.

« Une fois notamment. Appelé avec un VSL pour ce qui devait être un simple transport banal, lorsque j'ai vu la personne, j'ai repéré ce qui me semblait être les prémisses d'un infarctus. Ce monsieur, juste un peu mal à l'aise ne s'en rendait pas compte. Presque contre son gré j'ai immédiatement prévenu le 15 pour un transport avec assistance médicale jusqu'à Bourg où il a été immédiatement pris en charge. Selon l'urgentiste, je lui avais sauvé la vie ! »

Le principe des secours c'est une organisation disponible 24h sur 24. Lorsqu'on téléphone au 15 on obtient la régulation, un service situé à Besançon. C'est la régulation qui selon le cas, demande l'intervention et décide de mobiliser une ambulance ou les pompiers.

« Cette mission implique des gardes par astreintes de 12 h. La société est indemnisée, mais les ambulanciers ne perçoivent rien en plus. S'ils acceptent ces gardes, ils les font comme volontaires avec un souci civique. D'autres n'y tiennent pas, trop mal à l'aise avec les situations dramatiques auxquelles ils peuvent être confrontés. Ceux-ci restent alors sur le transport de personnes dont l'état ne suscite pas d'inquiétudes. C'est d'ailleurs l'essentiel de notre activité. Auparavant sur simple prescription médicale, le remboursement se faisait d'office, aujourd'hui il faut une pathologie permettant le 100% ou une hospitalisation. Pour l'avenir nous allons travailler directement avec les mutuelles ce qui évitera de devoir avancer la part mutuelle ».

Une diminution des moyens

« Le Jura était découpé en 6 secteurs. Chaque secteur disposait d'une ambulance de garde financée par l'Etat, plus précisément l'ARS (Agence Régionale de Santé) en plus de celle des pompiers. Depuis deux ans les secteurs ont été redécoupés et le Jura a perdu deux secteurs : Cousance et Morez. Nous sommes ainsi passés de six ambulances de garde à seulement quatre. Une économie contradictoire, car l'exigence réglementaire est de maîtriser un rayon d'action qui permette une intervention sous moins de 45 minutes. Impossible désormais. Si les pompiers ne sont pas disponibles, il devient illusoire de couvrir tout l'ancien secteur de Morez depuis Saint Claude ou celui de Cousance depuis Lons-le-Saunier, dans ce laps de temps. A fortiori s'il neige. Auparavant Thoirrette pouvait ainsi espérer une ambulance depuis Cousance. Aujourd'hui, pour cette commune éloignée, les secours partent de Lons. Cela n'aide pas les situations d'urgence ».

« Pour mieux faire saisir ces difficultés, nous avons constitué une association départementale l'ADRU 39. Le siège est à Cousance et j'en suis le secrétaire général. Le président est Monsieur Perrin de Morez ».

Pour l'avenir immédiat, Jean François Fontaine ne baisse pas les bras, bien au contraire !

« Malgré ces aléas, nous n'avons pas envie de partir et nous aimons Cousance. Depuis cinq ou six ans nous envisagions un projet pour avoir des locaux plus fonctionnels. Et davantage de visibilité. Notre choix s'est porté sur le terrain jouxtant la caserne des pompiers que nous avons achetée à la commune. La construction projetée sera sur un bâtiment de 180m² sur un seul niveau avec un bureau d'accueil et des chambres de garde. Nous pouvons en effet continuer d'être appelés par le 15, mais sur un secteur désormais doublé avec celui de Lons ».

Chambon Guilliet, saison 2, la reconquête !

**Avec le renouveau d'une entreprise,
un pari audacieux sur l'avenir
et le savoir-faire français.**



L'usine Chambon. Il y a trente ans les Cousançois vantaient l'excellence des fabrications. « La Rolls-Royce des machines à bois » prétendait-on. L'usine avait compté jusqu'à 130 personnes. Et puis, petit à petit, l'activité s'est réduite, entraînant une baisse considérable des effectifs. Les Cousançois avaient été longtemps intrigués par cette friche industrielle de 10 000 m² d'autant qu'elle n'était pas complètement abandonnée. Il s'y passait des choses, disait-on, mais quoi exactement ?

Et puis soudain, des camions, des visiteurs, de nouveaux logos... Chambon Guilliet reprend des couleurs. Mais également des ambitions !

«Chambon Guilliet était effectivement un grand nom des machines à bois » explique Francis Gautier le nouveau directeur du site. « Historiquement, le site avait été racheté par un groupe Belge, HACO, qui possède aussi une usine en Roumanie. Cousance avait cessé la quasi-totalité de la fabrication. Avec un personnel très réduit, la seule activité était dévolue au négoce. Des machines à bois importées de Turquie, de Roumanie, de Belgique ou d'Italie, arrivaient à Cousance où elles étaient contrôlées et customisées, puis vendues sous la marque Chambon ».

Le pari est donc de revenir à de la conception et de la fabrication de nouvelles machines dans le souci de conserver les critères qui avaient fait l'excellence de Chambon à l'origine. Un challenge, qui repose sur la rencontre de deux volontés : celle de Denis Pierre, PDG de MPI (Machines et Prestations Industrielles) entreprise située en Indre et Loire et celle de Francis Gautier, ingénieur Arts et Métiers.

MPI, c'est toute une gamme de machines dont des machines italiennes, vendues sous la marque CASADEI-BUSELLATO spécialisées pour la mise en forme du bois et dont MPI est importateur exclusif. Elles sont ensuite diffusées par cinq chefs de vente, têtes de réseau de 60 revendeurs multicartes.

C'est dans ce contexte que Denis Pierre rencontre Francis Gautier. Ce dernier avait permis le redémarrage d'une entreprise sanitaire qui usinait le stratifié d'où l'idée : pourquoi ne pas nous remettre à construire nous-mêmes des machines à bois ? Et précisément un site existe : Cousance ! Et avec un nom encore dans les mémoires : Chambon Guilliet. Le 1^{er} janvier 2021, Denis Pierre rachète la société avec cette ambition : passer d'importateur à constructeur. Il en confie la mission à Francis Gautier et à l'équipe en place.

C'était un complet renversement : «Nous, toute la partie commerciale, nous ne nous en occupons plus. Le site devient un site de production, d'où l'enseigne Chambon Guilliet Production».

Constructeur, donc, mais selon les standards actuels : pas de stocks, pas de lignes de fabrication en continu de A à Z. Plus question de tout faire, souder la tôle ou fabriquer des moteurs.

«A l'aide de logiciels en 3D, nous concevons et optimisons sur écran des machines, dont nous confions la réalisation concrète des pièces à des sous-traitants. Une fois réalisées, c'est ici que nous effectuons le montage complet et définitif, tous les essais afin de garantir la qualité».

Optimiser la conception, c'est aussi optimiser les prix.

«Nous cherchons ainsi des partenaires, notamment usinage, mécano soudage, tôlerie pour les carénages».

Intelligence artificielle donc, mais aussi intelligence humaine puisque la nouvelle direction a été soucieuse de conserver les connaissances des gens en place et leur culture d'entreprise. Ainsi, les salariés de l'ancien Chambon ont tous retrouvé leur place dans la nouvelle orientation. Mais si Francis Gautier ne peut se passer d'eux, la réciproque est aussi vraie.

Âgé de cinquante ans, ingénieur Arts et Métiers, Francis Gautier est originaire du Loir et Cher.

«Mon premier poste fut chez PSA où j'ai passé vingt et un an. Nous étions 13 000 personnes en 1996 sur le site de production de Mulhouse, en Alsace. Je m'étais spécialisé en production et méthodes. En 2017 j'ai quitté PSA pour intégrer «Sanitec Industries» à Tours, comme directeur de production. Sanitec Industries » était redevenue rentable et j'avais besoin d'un nouveau challenge. C'est alors que j'ai rencontré Denis Pierre et qu'il m'a proposé le projet de Cousance».

Au cœur des châteaux de la Loire, Francis Gautier habite Amboise, où il a sa famille, et fait donc les déplacements chaque semaine. Ne doutons pas que les Cousançois sachent l'accueillir autour des spécialités locales et puissent aussi s'identifier à la réussite de ce beau challenge.

*L'offre commerciale cousannoise s'est vu renforcée le 4 Septembre 2021
par une boutique éphémère ouverte 160 jours par an située au 34 Grande Rue*

Cet Atelier est tenu par Lydie Bolard, qui saura vous conseiller pour des idées cadeaux.

En effet, vous pourrez trouver dans cette boutique au décor de qualité, des créations «fait main» : attrape-rêves, cadeaux de naissance, décoration de chambre, bijoux fantaisie, création d'objets décoratifs...

Venez découvrir toutes ces créations les Jeudi, Vendredi et Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h30

Ou sur rendez-vous au 06 87 16 37 71
lestrouvaillesdelilib@hotmail.com



Cousance Agence devient Laforêt



Julien Couillerot



Dominique Jannet



Claudie Fargette

*Et si 2022 était pour vous et pour nous l'année
du changement ? De nouveaux projets mûrissent ?
Vous souhaitez acheter ou vendre votre bien ?*

Nous occupons depuis 2009 les locaux appartenant à la commune situés au 55 Grande rue, face à la place centrale. Nous avons réalisés en fin d'année 2021 d'importants travaux de rénovation afin de recevoir au mieux nos clients. Nous disposons maintenant d'une surface d'accueil avec 3 bureaux et une salle annexe pour la signature de compromis, nous prévoyons la mise en place de la signature électronique de tous nos contrats d'ici quelques semaines. Nous tenons à remercier la Mairie qui pendant ce laps de temps, nous a gentiment permis de continuer notre activité dans les locaux de l'ancienne poste.

Notre position idéale à proximité de Lons Le Saunier, Louhans et Bourg En Bresse, nous permet d'intervenir sur trois départements. Travaillant en synergie avec Lou-

hans Agence, nous bénéficions d'une expérience et d'un savoir-faire commun. Cette dynamique et ce partage de compétences vous assure la plus grande efficacité pour la vente de votre bien.

Le contexte particulier lié à la crise sanitaire, a vu émerger de nouveaux acquéreurs extérieurs venus chercher le calme de la campagne, le charme et l'authenticité des maisons vigneronnes en particulier. Nous avons maintenant un rôle «d'entrée dans la région», une région que l'on a à cœur de présenter pour ses traditions, son histoire, sa gastronomie. Nous sommes une sorte de «petit office de tourisme».

Nous sommes en recherche permanente de biens pour répondre à cette demande et, cette année, pour satisfaire encore mieux

nos clients vendeurs et acquéreurs, nous travaillerons sous l'Enseigne «Laforêt» meilleure franchise de l'année 2021 avec 30 ans d'expérience, 700 agences, n°1 de la relation client et son engagement pour chaque transaction signée, Laforêt plante un arbre dans une forêt des Landes dévastée par la tempête de 2009. Confier la vente de son bien à une agence Laforêt, c'est aussi contribuer au patrimoine forestier de demain !

Julien Couillerot responsable de l'agence, Dominique Jannet conseillère en immobilier et Claudie Fargette assistante commerciale vous accueillent du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Venez nous rencontrer et échanger sur vos futurs projets, nous serions ravis de pouvoir les concrétiser !



Jumelage européen avec la commune de Belfaux

Dès 2020, nous avons souhaité mettre en œuvre un jumelage entre notre commune de Cousance et une commune européenne.

Le thème de la bande dessinée a très largement guidé notre choix. Ainsi, avec l'aide précieuse de Bruno Gaudillat, Président de «Causons cases à Cousance» nous avons fait le choix d'une commune francophone d'une part, pas trop éloignée de Cousance d'autre part et enfin organisatrice d'un festival de bande dessinée.

C'est ainsi que nous avons pris attache avec la commune de Belfaux, en Suisse près de Fribourg, dans le but d'établir un jumelage.

Après plusieurs contacts et entretiens avec les élus de Belfaux, leur Conseil Communal a délibéré en faveur du jumelage avec notre commune de Cousance. Les élus de Belfaux nous ont invités le samedi 7 novembre dans le cadre de leur festival « BDMania ».

En contrepartie nous avons reçu les élus de Belfaux ce samedi 11 décembre au festival «Causons Cases à Cousance».

La richesse de nos entretiens toujours intenses et très positifs, nous ont conduits à délibérer à notre tour en faveur d'un jumelage avec la commune de Belfaux.

Burkina Faso

Face à la crise, nos liens continuent grâce aux réseaux sociaux

Peuples Solidaires Jura, présidé par Jean-Paul Sornay, est une association de solidarité internationale.

L'association travaille sur de nombreux projets, information, sensibilisation, partenariat. C'est dans ce cadre qu'en juin 2020, nous avons eu le plaisir de recevoir Jacques Ima, maire de Dargo, accompagnée par Paule Petitjean et Jean-Paul Sornay, tous les deux membres de l'Association Peuples Solidaires Jura.

Si la crise ne nous a pas permis de nous rencontrer depuis cette date, nous avons tout de même conservé des liens grâce aux réseaux sociaux.

Le jeudi 2 décembre, c'est avec plaisir que nous avons accueilli à nouveau nos amis sur notre commune et ainsi échangé avec Jacques Ima sur les problèmes liés à l'eau dans son pays et plus précisément sur la commune de Dargo, mais également sur la crise sanitaire et bien d'autres sujets concernant son pays.

Notre partenariat envisagé concerne l'accompagnement de la commune rurale de Dargo de la province du Namentenga au Burkina Faso pour la réhabilitation d'un forage avec la mise en place d'une Association des Usagers de l'Eau (AUE) qui assurera la gestion du point d'eau, la formation de ses membres et l'entretien du forage existant.



Forum des associations

Pour la deuxième année consécutive et afin d'organiser une seule manifestation sur le territoire, le forum des associations 2021 a été organisé en collaboration entre la Communauté de Communes Porte du Jura et le Centre Culturel de Cuiseaux. Le forum s'est tenu au Gymnase de Cousance dans la matinée du 4 Septembre.

Cette année, ce sont 51 associations qui étaient présentes pour l'édition 2021 contre 49 pour 2020.

Une large communication a été mise en place à travers les différents canaux afin d'assurer la réussite de cet événement.

Pour cette nouvelle édition, deux nouveautés ont été proposées :

■ Les navettes :

Trois navettes au départ de Beaufort, Cuiseaux et Saint-Amour avaient été prévues pour transporter les personnes ayant des contraintes de mobilité.

■ Une bourse au matériel sportif :

Une bourse au matériel sportif était également proposée dans la salle de musique du gymnase.

Il est difficile de quantifier, mais les estimations sont à plus de 500 personnes la fréquentation sur la matinée.

La prochaine édition se tiendra le 3 Septembre 2022 à Cuiseaux.



Bourse Puériculture



Cette vente de jouets et vêtements organisée par les P'tits Montagnards a rencontré encore une fois un vif succès le dimanche 10 octobre.

Le retour, après son annulation en 2020 en raison de la crise sanitaire, était un moment important pour l'association malgré la contrainte du pass sanitaire.

Un beau signe de renouveau pour le gymnase de Cousance qui avait été auparavant le lieu de vaccination de la commune.

Tout le monde a pu réaliser de bonnes affaires !

Les exposants au nombre de 50 ont pu se délester de quelques cartons de jouets, habits ou affaires de puériculture qui ne servaient plus...

À l'inverse, plus de 500 visiteurs sont repar-

tis avec de belles trouvailles, ainsi ils ont pu commencer à remplir la hotte du père Noël, renouveler la garde-robe d'hiver de leurs enfants, faire un réassort de livres en tous genres pour enfant, préparer une naissance prochaine, etc...

De nombreux visiteurs se sont déplacés, du 39, 71, 01, 25 et même du 69 !

Après des mois sans grosses manifestations publiques (bourse et marché de Noël 2020), les P'tits Montagnards étaient heureux de revoir autant de gens réunis, dans le respect des gestes barrières et le sourire derrière les masques.



Festival de BD Causons Cases



Une édition de reprise après le report de l'édition 2020.

Les 11 et 12 décembre 2021 s'est déroulée la trente et unième édition du festival «Causons Cases à Cousance».



Here and Now

Notre mairie et «Les scènes du Jura» étaient associées pour proposer au public le vendredi 9 juillet un spectacle de cirque burlesque au Parc de Loisirs En Lune.

«Du pain et du cirque» proposait-on dans la Rome antique, Du bien être était proposait Here and Now, spectacle d'équilibre sur la médecine préventive New age.

Après le report de l'édition 2020 et toute la frustration qui est allée avec, les membres de l'ALVE avaient à cœur de proposer au public une nouvelle édition comme un moment de pause culturelle en pleine pandémie.

Si l'organisation d'un tel événement avant les fêtes de fin d'année peut être compliquée quand la neige s'invite au festival ou lorsque des mouvements sociaux se mettent en place dans les transports ou sur les ronds points, l'équipe ne pensait pas un jour être confrontée à une crise sanitaire d'une telle ampleur. Adapter notre fonctionnement associatif et notre organisation afin de préserver ce salon à Cousance, tout en assurant la sécurité des personnes, ne fut pas simple. Il a fallu remettre en question un bon nombre de nos habitudes et de nos pratiques. Malgré cela, c'est avec détermination que l'équipe a su répondre à toutes les contraintes, en particulier quelques jours avant le festival en plein rebond de l'épidémie.

Si l'inauguration du festival n'a pas pu avoir lieu, la covid n'aura pas eu raison de la présence du clocher de l'église de Cousance sur l'affiche. Cette année, c'est Emmanuel Michalak, auteur lyonnais, qui a réalisé un magnifique dessin en intégrant le monument comme la carte d'identité de notre village. Malgré quelques désistements de dernières minutes, une quinzaine d'auteur(es) ont accompagné notre invité d'honneur, notamment deux auteurs locaux : Pascal Badré de Cuisia et Pascal Gadroy de Digna. Comme chaque année, nos visiteurs ont pu faire leurs emplettes de bandes dessinées chez les expo-

sants et le libraire spécialisé en bandes dessinées. Les plus jeunes, entre deux dédicaces, ont pu profiter des ateliers mis en place par la médiathèque de Saint-Amour, le centre de loisirs de Cousance et la ludothèque de Cuisseaux.

Dans le cadre d'un jumelage entre la commune de Cousance et la commune suisse de Belfaux, les membres de l'organisation ont reçu la visite d'une délégation de représentants des deux communes et du président de BDmania, l'association organisatrice du festival international de bandes dessinées de Belfaux-Corminboeuf. Les échanges ont été fructueux et ne pourront que valoriser nos festivals respectifs.

Pour la première fois cette année, en partenariat avec la Communauté de communes Porte du Jura, les prix des gagnants du concours de nouvelles « des mots en grappe », événement organisé par la médiathèque de Saint-Amour et l'office du tourisme sur le thème de la Vouivre, ont été remis aux lauréats sur le salon. Avec pour décor une exposition de dessins de la créature mythique, l'acteur Gérard Col a lu avec talent les nouvelles gagnantes devant un public médusé. C'est Marie Jaffredo, auteure invitée sur le salon, qui a réalisé le dessin de la couverture du recueil de ces textes qui sera publié ultérieurement.

L'équipe se réunit bientôt pour préparer la prochaine édition et remercie tous les partenaires, collectivités et commerçants qui ont soutenu l'association dans cette période difficile.



3^{ème} édition du marché de Noël des P'tits Montagnards

*Après une pause
imposée en 2020
le marché de Noël 2021
a pu avoir lieu.*

Édition 2021 qui a été jalonnée de multiples changements au cours de ces quelques mois d'organisation pour se plier aux nombreux changements de protocole sanitaire.

Mais rien n'arrête les P'tits Montagnards, courage, bienveillance et pugnacité auront été une force !

Malgré le pass sanitaire et le port du masque, l'annulation de la buvette et restauration sur place, la population cousannoise et ses alentours étaient au rendez-vous.



Ce sont plus de 800 personnes qui sont venues flâner dans les allées pour rencontrer et faire des emplettes avec la présence de plus de 30 exposants.

315 repas emportés, confectionnés par les traiteurs Goy et La Rôtisserie Traiteur by Aux Dix Vins ont été vendus.

C'est plus de 465 cases de tombola 100% gagnantes qui ont attiré les visiteurs impatients d'avoir la surprise du hasard.

Après la visite du Père Noël, nous avons pu assister à une clôture grandiose avec le



spectacle de La Troupe de Nano de Joudes qui a ravi autant les petits que les grands.

L'association recherche encore et toujours des parents bénévoles. Chaque manifestation se déroule sous le signe de la bonne humeur et chacun participe selon ses dispositions.

Vous pouvez suivre toutes leurs actualités sur leur page Facebook «Les P'tits Montagnards».

Fruit des voix

*Samedi 16 octobre dans le cadre du festival du Fruit des Voix,
c'était place aux polyphonies Corses avec le Choeur de Sartène et les Chicks.*

Cela a été un honneur et un grand privilège d'accueillir à Cousance un concert de cette qualité dans notre église aux qualités acoustiques remarquables.

Composé de six hommes, le Chœur de Sartène sous la houlette de Jean-Paul Poletti se réapproprie la culture corse et son chant.

En première partie les Chicks groupe vocal Lédonien de cinq chanteuses ont toutes un registre mezzo soprano.

Un grand concert en un mot remarquable !



Donneurs de sang

L'année 2021 est identique à 2020 en raison de la pandémie.

Le loto prévu le vendredi 2 avril et la randonnée pédestre du 18 avril ont été annulés. Une randonnée a été reprogrammée le 19 septembre et s'est soldée par une déception en raison d'un temps exécrable, rue bloquée en raison de l'incendie du bâtiment en face de la Grenette et d'une coupure de courant. Malgré tout 80 randonneurs se sont présentés.

Seules les collectes ont été honorées, dans le même contexte que 2020, soit gel hydroalcoolique, distribution de masques, de bouteilles d'eau individuelles et distanciation entre les personnes.

Pour la collation seulement 2 ou 3 personnes sur une table de 2m40. Les tables et les chaises sont régulièrement désinfectées. Les bénévoles sont limités en nombre ce qui implique un manque de convivialité qui commence à peser.

6 collectes en 2021 : 8 janvier, 12 mars, 14 mai, 16 juillet, 10 septembre et 12 novembre qui ont rassemblé 492 donneurs présentés, 441 prélevés et 23 nouveaux 1^{er} don.

Les collectes se font sur rendez-vous en s'inscrivant sur le site «mon-rdv-donne-sang.efs.sante.fr», ce qui permet de mieux gérer l'affluence.

L'EFS a perdu plus de 90% d'offre de collecte en université et 80% en entreprise.



Tous ces éléments se traduisent par une perte de 100 000 dons et les solutions n'ont pas permis de compenser le manque dans ces deux secteurs.

Les personnes ayant eu des symptômes grippaux ou ayant été en contact avec un malade de la COVID 19 doivent attendre 15 jours avant de se rendre sur un lieu de collecte.

Ceux qui ont été malades peuvent donner leur sang un mois après la fin des symptômes.

Depuis le 1^{er} juillet 2020, la carte d'identité est obligatoire pour toutes les personnes se présentant sur une collecte.

Il s'agit d'une évolution réglementaire permettant davantage de sécurité sur l'identité des personnes.

Désormais à partir de janvier 2022, c'est l'EFS de Chalon sur Saône qui viendra prélever à Cousance par souci d'économie (moins de kms que depuis Besançon).

LES DATES CLÉS POUR 2022

Salle de la Grenette à Cousance

Les vendredi 21 janvier, 8 avril, 10 juin, 21 octobre et 23 décembre de 15h30 à 19h30

À Beaufort

Le vendredi 26 août de 9h à 13h en raison de la chaleur au gymnase.

Vendredi 1^{er} avril loto.

Lundi 18 avril (lundi de Pâques) randonnée pédestre, départ salle de la grenette à 8h.

Donnez votre sang pour faire battre le cœur du monde.

Ce message souligne la contribution essentielle des donneurs de sang pour maintenir le dynamisme du monde en sauvant des vies et en améliorant la santé des autres.

Lors de notre assemblée générale du 26 novembre, nous avons remis :

- 9 diplômes+médailles bronze pour 25 dons.
- 6 diplômes+médailles argent pour 45 - 75 dons.
- 3 diplômes+médaille or pour 60 - 100 dons.
- 1 diplôme+médaille or une palme pour 150 dons.
- 1 diplôme+médaille or deux palmes pour 200 dons.

Félicitations à tous les récipiendaires.

Merci à tous les donneurs ainsi qu'à tous les bénévoles de l'amicale.

Merci à toutes les municipalités pour leur soutien, qu'il soit financier ou matériel.

Merci au comité d'animation du Miroir pour leur générosité.

Stationnement des 2 roues



Il fallait pouvoir garer son véhicule deux roues à l'abri, en toute sécurité et même sous l'œil de nos caméras de la vidéo-sécurité, c'est chose faite maintenant.

Un dispositif est à votre service Place du Marché à proximité de la boîte postale

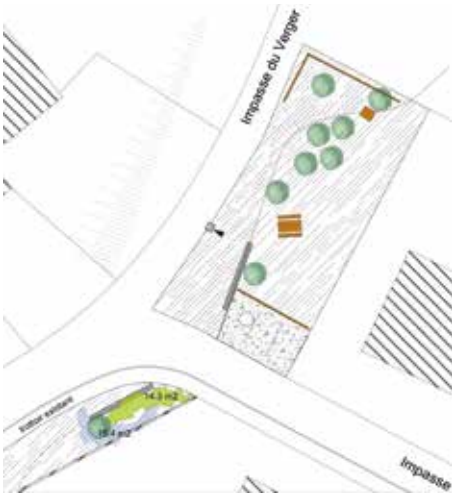


Maintenons le Cap

«Ville Fleurie»

Cousance reconnu pour son fleurissement avec une fleur obtenue au label «Ville Fleurie» en 2019 souhaite garder le cap en offrant à ses administrés des espaces accueillants, conviviaux et harmonieux.

C'est désormais le cas, au lotissement du Champ de la Croix et sur le quartier du Chapeau Rouge.



UN VERGER FLEURI POUR L'IMPASSE DU VERGER !

Depuis plusieurs années et la création du lotissement du Champ de la Croix, l'entrée de l'impasse du Verger était composée d'une mare stagnante et d'une friche grandissante. Une situation héritée qui nécessitait une restauration pour faire face à l'insécurité et à l'insalubrité de cet espace mais aussi pour redonner un accueil plaisant sur ce lotissement de moins de dix ans.

Un travail de concertation et d'écoute a été réalisé auprès des habitants pour définir un plan de restructuration.

Après un rassemblement et sur les conseils de Yolande Guyoton, ingénieure paysagiste, un projet qui puisse rendre service et valoriser le quartier a rapidement émergé :

- Faire un espace accueillant et qui puisse rassembler avec la mise en place d'une table en bois

- Rendre cet endroit plus écologique avec un verger fleuri et un hôtel à insectes, utile pour l'entomofaune qui sera prochainement mis en place

- Éliminer la friche abondante où les déchets venaient facilement se loger

- Mettre des rosiers couvre-sols d'une grande capacité florale pour la décoration

- Créer des places de stationnements dans un mode « Bienvenue chez nous » pour éviter l'encombrement des véhicules sur la chaussée le temps d'une visite

- Rendre l'espace plus sécuritaire en enlevant cette mare ouverte potentiellement dangereuse (Ce bassin d'infiltration n'a pas disparu, nous l'avons gardé en sous terrain pour qu'il puisse garder son utilité)

Ce projet a également fait ressortir des problèmes importants de sécurité routière avec le croisement de la rue de la Malatière dont la vitesse limitée à 50Km/h n'est pas toujours respectée. Un miroir améliorant la visibilité a rapidement été mis en place.

Les travaux d'aménagement ont été réalisés par la société EMDE qui a scrupuleusement respecté les consignes fournies et que nous remercions pour sa maîtrise et sa mobilité à respecter les délais demandés.

Nous remercions également, Yolande Guyoton, forte de ses qualités et compétences déjà prouvées avec la réalisation du Parc de Loisirs en Lune, pour ses idées et les plans qui ont permis l'exécution des travaux dans la plus grande facilité.

UN CHAPEAU ROUGE BIEN ROUGE !

L'entrée Sud de Cousance faisait également partie des points d'embellissement à redéfinir.

Pour ce faire, les salariés municipaux, d'après les plans de Yolande Guyoton, paysagiste, ont pu donner une belle vitrine sur l'entrée de Cousance. Un bel ornement de rosiers et de chèvrefeuilles, a vu le jour au printemps dernier.

Les salariés municipaux ont mis à nouveau tout leur savoir-faire pour embellir cet espace, nous les félicitons pour ce beau travail accompli.

La Chapelle Notre Dame du Chêne

La chapelle Notre-Dame du Chêne, édifice municipal, patrimonial, touristique et religieux fait l'objet d'un entretien qui incombe à notre commune.

Comme nous l'avions annoncé dans le dernier Cousance Mag, nous sommes confrontés à mettre en œuvre deux chantiers conséquents qui s'imposent à nous :

- consolider tout d'abord la structure de l'édifice qui s'est fortement dégradé dernièrement et qui peut mettre en péril la chapelle si rien n'est fait.

- Procéder à l'aménagement de l'esplanade de la chapelle à travers une configuration paysagère qui lui procurera l'attractivité qui lui convient.

Ces deux chantiers vont se mettre en œuvre dans les tout prochains mois et dès cet automne, la chapelle Notre-Dame du Chêne pourra offrir à ses visiteurs un cadre sécurisé et embelli.

Ce lieu paisible et singulier, si cher aux Cousançois redeviendra aussi un atout touristique pour notre commune.



Réhabilitation gymnase

Les travaux de réhabilitation des vestiaires, des sanitaires et de l'entrée de notre gymnase qui a plus de 30 ans vont tout prochainement débiter.

C'est l'Atelier Ladoy Architecte de Lons-le-Saunier qui a été en charge de la définition des plans et qui est aussi notre maître d'œuvre.

C'est un espace intégralement modifié qui sera mis en œuvre et qui offrira à tous les publics des espaces modernes, adaptés et à la fois très esthétiques .

Ces travaux conséquents devraient s'étendre sur deux ou trois mois, mais nous faisons en sorte que les sports individuels ou en groupe puissent continuer à se pratiquer, malgré la gêne évidemment occasionnée, mais chacune et chacun le comprendra nous l'espérons



Entrée Nord



Après plusieurs années de préparation et d'étude, ce grand projet Entrée Nord est maintenant en phase opérationnelle.

Les réseaux secs et humides étant désormais traités, les six cents mètres de voirie concernés seront profondément modifiés pour apporter la sécurité et l'agrément qui valoriseront cette porte d'entrée de notre commune qui le mérite bien.

Et puis, ce carrefour Grande rue/ Rue de la gare fera lui aussi l'objet d'une modification extrêmement importante.

Notre municipalité tient tout particulièrement à remercier ici la famille Morel-Buchaillat qui a accepté de nous céder l'espace nécessaire afin de rendre ce carrefour moins dangereux et demain adapté aux flux circulatoires qui resteront conséquents.

Résidences les Vignes

Les résidences «les Vignes» seront bientôt un beau quartier au centre de Cousance à proximité immédiate de toutes les commodités grâce à la Maison Pour Tous.

Il sera respectueux de l'environnement avec une dimension paysagère faite d'espaces verts arborés et fleuris ainsi que d'agréables cheminements piétons.

Ce sont tout de suite quatre pavillons en accession à la propriété qui sont proposés ainsi que quinze parcelles viabilisées pour ceux qui désirent construire leur propre pavillon.

C'est un projet résidentiel de qualité où il fera demain bon vivre à Cousance.



Maintenir un service de soins médicaux

En avril et puis en mai dernier nos deux médecins cousançois ont annoncé leur départ de Cousance le 30 juin.



Le Docteur Voisin a souhaité effectuer une mobilité fonctionnelle et géographique, quant au Docteur Rota après des décennies de pratique ici à Cousance, c'est bien légitimement qu'il a choisi la voie qui est celle de la retraite.

Qu'ils soient remerciés pour leurs engagements et la qualité des soins qu'ils ont su dispenser à des milliers de patients.

Depuis leurs départs, nombreux sont leurs patients qui sont aujourd'hui sans médecin référent, notamment les personnes âgées. C'est une situation que nous déplorons et qui nous installe dans un désert médical.

Nous voulons ici au niveau des élus cousançois que la médecine générale soit une médecine de proximité. Aussi ce sont deux médecins que nous souhaitons voir s'installer à Cousance.

Il ne s'agit pas là de privilégier seulement notre commune, mais la population de tout un bassin de vie à travers les communes environnantes qui représentent avec Cousance environ 4500 habitants.

L'approche qui consiste à envisager le transfert des patients de notre territoire vers la maison médicale de Saint Amour ne nous satisfait pas.

De plus, l'activité médicale n'est pas une compétence assurée par notre communauté de communes Porte du Jura.

En conséquence il ne faut compter que sur nous-mêmes. À cet égard nous agissons sur deux éléments :

- Créer d'une part un local médical tout équipé afin que deux médecins généralistes puissent s'installer.

- D'autre part, faire appel à une société spécialisée qui œuvre en faveur de la recherche de médecins au niveau européen.

Cette approche qui n'est ni la recherche d'un médecin salarié, ni le principe de l'itinérance médicale qui actuellement ne peut pas fonctionner à Cousance, consiste à mandater financièrement ladite société afin qu'elle nous recrute deux médecins généralistes.

C'est une démarche que nous conduisons conjointement avec Madame Nathalie Luzy notre pharmacienne cousançoise sur le plan stratégique et financier auprès d'une structure spécialisée.

Dans un premier temps nous allons nous porter acquéreur très prochainement d'un local neuf et actuellement inoccupé qui est contigu à la Maison d'Assistances Maternelle rue des écoles à Cousance.

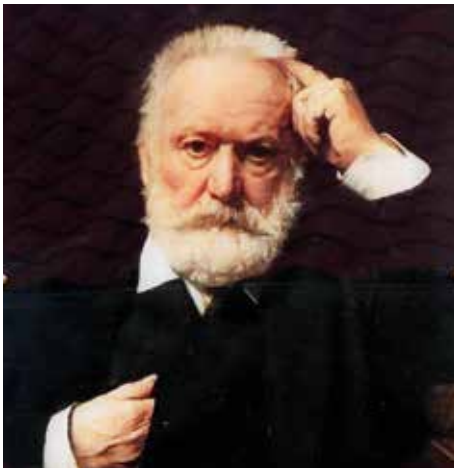
Dans un second temps, à l'issue d'une année environ en principe, lorsque les futurs médecins seront en passe d'arriver, nous ferons équiper à ce moment-là ce local afin qu'il puisse les accueillir.

Le bien-être de nos concitoyens est une priorité. C'est la raison pour laquelle prendre en charge cette problématique du médical à Cousance constitue pour nous les élus un objectif majeur.



Espace Victor Hugo

*L'inauguration de l'espace
Victor Hugo a eu lieu
jeudi 11 novembre 2021*



Le préau et la cour derrière notre mairie ont bénéficié d'une belle restauration. Il a bien sûr fallu dénommer ce lieu et notre choix s'est porté sur un écrivain célèbre dont les engagements politiques et sociaux résonnent très bien à cet endroit, entre ce qui fut l'école de nombreux Cousançois et notre actuelle Mairie. Et cet écrivain c'est Victor Hugo.

Rappelons que Victor Hugo est Franc-Comtois d'origine car il est né à Besançon le 26 février 1802.

D'abord poète prodige dans ses jeunes années, puis auteur de pièces de théâtre et romancier, Victor Hugo est aussi l'homme qui s'est intéressé au sort de ses semblables.

Par exemple, il a visité le bagne de Toulon, a enquêté sur les conditions de détention des condamnés et est devenu un farouche adversaire de la peine de mort.

Pendant la Seconde République, Victor Hugo s'impose comme un brillant orateur et développe à l'Assemblée Constituante

des réquisitoires contre la déportation ou le travail des enfants.

Il prononce en particulier de vibrants discours sur l'instruction obligatoire «l'éducation c'est la famille qui la donne, l'instruction c'est l'état qui la doit». D'autres discours portent sur ce qu'il définit déjà comme les «Droits de l'Homme».

Quand la République est étouffée par le coup d'État de Louis-Napoléon Bonaparte le 2 décembre 1851, le député Hugo assiste aux émeutes et encourage les insurgés. Mais très vite sa tête est mise à prix et en 1852 il s'exile dans les îles Anglo-Normandes de Jersey et Guernesey : exil qui durera presque 20 ans.

Visionnaire, il fait planter à Guernesey «le chêne des États-Unis d'Europe».

Pendant ces années d'exil, l'influence de Victor Hugo ira grandissante. Il deviendra alors une sorte de mythe.

En 1870 à la chute du Second Empire, il rentre en France sous les acclamations de

la foule qui crie «Vive Hugo, vive la République».

Il consacra les quinze années qui lui restent à vivre, à écrire même si les épreuves ne manquent pas avec les décès de ses proches.

De la mort de l'écrivain, le 22 mai 1885, on retiendra surtout le spectacle de ses funérailles nationales, à la mesure de sa célébrité : 2 millions de personnes sont venues se recueillir devant l'Arc de Triomphe où le corps a été exposé avant d'être conduit dans le corbillard des pauvres, jusqu'au Panthéon où il repose aujourd'hui.

Défenseur des droits de l'homme et Européen avant l'heure, adepte de l'instruction obligatoire pour tous, et Républicain assumé, le nom de Victor Hugo convient donc particulièrement bien pour ce lieu patrimonial cousançois qui représente à la fois l'instruction, avec l'ancienne école et la République avec notre Mairie.



Eclairage urbain

Les candélabres qui équipaient notre grande rue avaient du style et fournissaient un bel éclairage urbain.

Mais avec le temps leur état défectueux pour certains d'entre eux n'était plus réparable, mais surtout ils étaient très énergivores. La consommation était de 150 watt par candélabre.

C'est ainsi que nous avons échangé 18 lanternes par autant de luminaires de nouvelle technologie qui combinent l'efficacité énergétique LED aux excellentes performances photométriques.

Chaque luminaire ne consomme que 35 watts et la consommation entre 22 heures

et 6 heures du matin chute même à 17 watts avec une très légère mais suffisante baisse de la luminosité à peine perceptible.

Le programme d'échange de nos anciennes lanternes va se poursuivre cette année et les années suivantes.

Apporter un éclairage suffisant et adapté tout en réalisant des économies d'énergie très significatives, tel est notre objectif.



Suppression des branchements en plomb

La suppression des branchements en plomb se poursuit.

De 2016 à 2020 ce sont 349 branchements plomb qui ont été supprimés.

À travers un programme pluriannuel 100 branchements seront supprimés cette année et lors de l'année 2023.

À ce moment là, nous aurons précisément supprimé 449 branchements plomb soit près de 76% du potentiel initial qui était de 588 branchements.

Cet effort considérable que nous avons consenti à travers des travaux engagés sur l'éradication des branchements plomb

d'une part mais aussi sur de nombreuses structures de gestion de l'eau potable d'autre part, représentent un budget de plus de 850 000 euros avant subventions.

Les travaux de suppression des branchements plomb 2021/ 2022 se dérouleront sur les secteurs suivants :

- Rue Marchand et Rue des Dames
- Rue de l'église
- Rue de Bresse
- Quartier Sur la Fontaine



A nouveau une fromagerie à Cousance

Notre municipalité a acquis dernièrement l'ancienne crèmerie fromagerie qu'elle a souhaité remettre en service et compléter ainsi l'offre commerciale sur Cousance.

Notre municipalité qui a acquis l'immeuble appartenant à Madame Gavand au cœur de notre centre-bourg, comporte à l'étage un appartement que nous louons et au rez-de-chaussée, un local commercial qui abritait une crèmerie fromagerie, que nous souhaitons aujourd'hui développer.

Il y a effectivement sur notre territoire un réel marché en faveur de ces produits, mais la demande est aujourd'hui non pourvue.

Notre commune consacre un budget de près de 80000 euros TTC afin de proposer à un gérant de qualité ce local refait à neuf et tout équipé « clé en main ».

C'est ainsi que Madame Floriane Desmaris gérante de la Fromagerie Crèmerie

Colignoise s'est portée candidate pour assurer la gestion de ce futur commerce concomitamment à son activité de Coligny. Après attache auprès de son comptable et de nombreuses personnes référentes nous avons retenu la candidature de Floriane Desmaris.

Dès que le bail commercial sera signé sous acte authentique avec un loyer de 600 euros mensuel, les travaux pourront se mettre en œuvre pour une ouverture de ce nouveau commerce cousançois avant l'été si tout va bien.

Les qualités relationnelles et commerciales de Floriane associées à un professionnalisme reconnu viendront enrichir l'offre commerciale cousannoise.



Notre immeuble communal Rue de la Gare



Après le bâtiment de l'Accueil de Loisirs qui a fait peau neuve, c'était le tour de notre petit immeuble résidentiel attenant.

Toit refait à neuf et nouvelle façade isolante le voilà fort présentable maintenant.

Cousance, chronique d'une fibre annoncée

Difficile de ne pas avoir entendu parler de ce produit paré de toutes les vertus : La Fibre !

En quoi peut-elle améliorer notre confort ?

Pour comprendre un petit rappel est nécessaire. Au départ, en 1999 apparaît l'ADSL ou "Asymmetric Digital Subscriber Line" en français : « liaison numérique sur ligne d'abonné à débit asymétrique ». Il désigne le réseau câblé qui vous permet de profiter d'Internet et de la téléphonie fixe grâce à une seule et même prise. Pourquoi asymétrique ? Parce que l'ADSL différencie les données que vous recevez, de celles que vous envoyez. Pour ce faire, votre ligne téléphonique et vos données numériques utilisent tout simplement des fréquences différentes. Cela vous permet d'utiliser Internet et d'utiliser la téléphonie fixe sans coupure. Aujourd'hui Cousance bénéficie de l'ADSL. Mais l'ADSL a un inconvénient : la déperdition du signal. L'ADSL utilise le réseau cuivre du téléphone sur lequel les signaux ont tendance à s'affaiblir avec la distance. Dans certaines zones rurales, le signal ADSL est faible, voire inexistant. D'où une nouvelle technologie, pour pallier ces difficultés, celle de la fibre présentée comme le réseau internet du futur et appelé FTTH (Fiber To The Home, fibre jusqu'au domicile) Un peu de théorie

Quel est le principe ?

Une fibre optique est un fil très fin en verre ou en plastique, qui a la propriété de guider la lumière émise par une source, en l'occurrence un laser. Entourée d'une gaine protectrice, la fibre optique peut être utilisée pour conduire de la lumière entre deux lieux distants de plusieurs centaines, voire milliers, de kilomètres. L'information est codée par des variations d'intensité, celle des photons qui composent la lumière et que le laser émet dans une longueur d'onde particulière et selon un angle précis. Ainsi, elle peut en transmettre une grande quantité à très grande vitesse, même si contrairement à une idée répan-

due, beaucoup moins que 300 000 km/s vitesse qui est effectivement celle de la lumière, mais... dans le vide ! Le transfert de données peut être de 100 fois supérieur à celui d'une connexion ADSL et surtout le signal ne sera pas affaibli.

La fibre au quotidien :

Pour un même foyer, elle peut connecter en même temps la télévision, des ordinateurs, tablettes smartphones, permettre le transfert de documents lourds quasi instantanément, faciliter le télétravail ou la télémedecine.

Avec l'ADSL, télécharger un film de 5 GO demande 1h30 et un fichier de 50 MO environ 50 secondes. La fibre ramène ces temps à 80 sec et 0,8 sec !

Le revers de la médaille :

C'est devoir créer un nouveau réseau spécifique.

Le FTTH impose en effet de tirer la fibre optique jusqu'au domicile de chaque abonné, et donc de recréer un réseau, au lieu de s'appuyer sur le réseau téléphonique existant. Les travaux d'installation peuvent ainsi être très lourds. Heureusement la fibre optique est bon marché. En tout cas beaucoup moins cher que le cuivre. Un inconvénient cependant : sa fragilité : la fibre optique est délicate et beaucoup moins résistante que les fils de cuivre. Surtout ne pas tordre ou plier les câbles !

Opérateur et installateur : une question revient souvent : à qui appartient le réseau ?

A tout le monde ! Le gendarme qui veille sur la neutralité et garantit le libre accès aux réseaux, c'est l'ARCEP - (Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse). Créée le 5 janvier 1997, l'Arcep est une autorité administrative indépen-

dante. Elle assure la régulation des secteurs des communications électroniques et des postes, au nom de l'Etat.

A l'époque, le Parlement lui a confié la mission d'accompagner l'ouverture à la concurrence du secteur des communications électroniques. Les réseaux sont ainsi considérés comme bien commun. Ils n'appartiennent à aucun opérateur et sont libres d'accès à la concurrence.

Sauf exception, les collectivités territoriales ne vont pas installer elles-mêmes directement le réseau de fibre optique. Elles vont confier cette tâche à des opérateurs privés, via une délégation de service public ou un marché public et utiliser un outil : les RIP.

Les RIP ou réseaux d'initiative publique.

Ce sont des montages mis en place par des collectivités territoriales pour favoriser le déploiement de la fibre optique là où les opérateurs télécoms n'ont pas souhaité investir pour la déployer, faute de rentabilité. Donc les territoires de faible densité de population ou plus complexes à couvrir, comme la montagne. Plus largement, l'objectif des RIP est d'éliminer la fracture numérique, avec 100% des foyers éligibles au Très Haut Débit en 2022, et 100% via la fibre optique en 2025.

On compte aujourd'hui six installateurs de réseaux, installateurs d'infrastructure d'échelle nationale qui sont : Altitude Infrastructure, Axione, Covage, BFC fibre, (filiale d'Orange), SFR FTTH et TDF.

Et ensuite ?

Une date officielle d'achèvement est donnée par l'ARCEP. Elle impose toutefois un gel de trois mois avant le démarchage des opérateurs. Les réseaux leur sont alors ouverts, en toute concurrence. Les RIP proposent des offres de gros aux opérateurs



pour proposer leurs abonnements de fibre optique aux particuliers. Par ce biais, Les opérateurs nationaux, Orange, Bouygues, SFR et Free, bénéficient d'un service « clé en main » et louent l'ensemble du réseau sans avoir besoin d'installer leurs propres équipements.

Dans le Jura, la situation s'est compliquée. Que s'est-il passé ?

Les réseaux ont fait l'objet de deux phases : C'est « BFC fibres », filiale d'Orange qui a obtenu le marché du RIP pour un premier déploiement. Elle sera dénommée ultérieurement phase 1. En effet, les autres opérateurs ont vu d'un mauvais œil cette mainmise d'Orange à la fois opérateur et installateur sur l'ensemble du dispositif. Conséquemment, après un premier RIP installé par BFC fibres, l'achèvement du déploiement a été confié à « Altitude infrastructure ». Il constitue ainsi la phase 2 avec un second RIP. Cette seconde phase impose une complémentarité avec BFC Fibres qui s'y prête de mauvaise grâce.

Et sur Cousance ?

La commune est impactée par cette double maîtrise d'œuvre ce qui est très exceptionnel et ne nous aide pas. Ainsi 557 prises ont été effectivement déployées par « BFC Fibres » mais qui ne couvrent pas l'ensemble de la commune. Pour desservir tous les quartiers il en manque encore 122. Ces dernières seront mises en place par « Altitude » au cours de cette année 2022. Toutefois le 27 septembre, l'ARCEP a considéré achevé le premier RIP, celui de « BFC Fibres » ce qui en autorisait sa commercialisation dès le 29 décembre. Mais aujourd'hui, elle ne peut donc qu'être partielle, avec sur Cousance deux régimes différents, celui de la phase 1 actuellement disponible et celui de la phase 2 en attente de la fin des installations par Altitude des 122 prises, prévue fin 2022.

Concrètement ?

Il convient avant tout de savoir si vous dépendez de la phase 1 ou de la phase 2. Pour le savoir, un site : www.prisme-fibre.fr

Le coût ?

Sensiblement un tarif comparable à ceux d'un abonnement ADSL. Vous êtes libre de choisir votre opérateur. Rien ne vous interdit de signer avec FREE ou n'importe quel opérateur pour utiliser le réseau, même s'il a été établi par BFC Fibres. Chaque fournisseur d'accès établit librement ses offres. Il peut demander d'éventuels frais d'accès au réseau. Comparez bien les différentes offres. Vous pouvez conserver votre numéro actuel.



Recyclage du verre

Notre commune dispose de deux stations de recyclage du verre. L'une, située près de La Grenette est composée d'un conteneur semi enterré destiné prioritairement aux usagers de la salle des fêtes mais aussi exceptionnellement pour des usagers détenant de petites quantités de verre à recycler.

Concernant de plus gros volumes, ce sont prioritairement les conteneurs situés Rue des carrières qui sont adaptés et à votre disposition.



La future Rue Louis Lautrey

Écrivain et historien né à Cousance où il a vécu dans sa maison près de l'église, Louis Lautrey aurait pu y passer une retraite heureuse, mais à 50 ans alors qu'il était dégagé de toute obligation militaire, le Capitaine Lautrey, marié et père de famille a fait le choix de s'engager au tout début de la guerre de 14-18. Il y est mort le 31 mars 1915.



Louis Lautrey est l'auteur de nombreux recueils de poésie et d'ouvrages qui portent sur l'Histoire locale.

Il est surtout connu pour son ouvrage historique très objectif sur la vie du capitaine Lacuzon. Il fait partie des 500 écrivains morts pour la France dont les noms figurent au Panthéon. Il nous a paru judicieux que Cousance rende hommage à ce personnage célèbre. Aussi la future voirie qui traversera les prochaines Résidences des vignes entre la rue des écoles et la route de Louhans portera son nom.

La nombreuse descendance de Louis Lautrey occupe encore régulièrement la grande demeure familiale cousannoise.



Climatisation à la mairie

Les locaux de notre mairie sont vastes et bien adaptés.

Apporter un meilleur confort à nos secrétaires de mairie et nos administrés l'été notamment lorsqu'il fait très chaud était devenu pour nous les élus une priorité.

C'est chose faite maintenant, depuis juin dernier notre mairie est climatisée.



L'entretien de notre voirie

La grande majorité de notre voirie est sous la responsabilité de l'intercommunalité Porte du Jura. Ainsi, chaque année, nous présentons un programme de réfection de nos rues.

En 2021 nous avons programmé une partie de la route de Fléria, c'est chose faite maintenant : depuis le passage à niveau jusqu'en face de l'entreprise Ferry.

En 2022 nous souhaitons la réfection du haut de La Charrière Barras.



Réfection de la salle des frères

Pour que notre Salle des Frères, un des édifices de notre patrimoine communal couzançois soit assurée d'une longue vie, nous avons dû procéder à la réfection de son toit devenu défectueux tout comme ses fenêtres à l'étage.

Ce sont les entreprises Sagetat et Cortes, reconnues pour leur professionnalisme que nous avons missionnées pour assurer ces chantiers d'experts.



Henri GAVAND : homme d'église et résistant



Henri Gavand naît le 20 juin 1873 à Cousance. Son père, Joseph, y exerce la profession de notaire. Il est élevé dans une famille profondément catholique. Sa soeur Marthe (1876-1940) devient Soeur de Saint Vincent de Paul.

Il fait des études de médecine vraisemblablement à Lyon.

En ce qui concerne ses obligations militaires, il est incorporé le 19 novembre 1894 et envoyé en disponibilité le 24 septembre 1895. Il est à nouveau rappelé pour accomplir deux autres années de service entre le 15 novembre 1898 et le 24 septembre 1900.

Il se marie à Asnières le 3 janvier 1912 avec Alice Rousselon. En 1914, Henri Gavand perd successivement son épouse et son enfant.

Pendant la première guerre, il est mobilisé le 6 août 1914. Le 1^{er} avril 1916, il est nommé médecin auxiliaire. Il exerce la fonction de médecin chef à Besançon à partir du 6 août 1916 puis en février 1918, il est successivement affecté au 28^{ème} et 24^{ème} bataillon de Chasseurs Alpins à pied. Il remplace en tant que médecin auxiliaire trois jeunes médecins qui ont été successivement tués devant Metzeral (Haut-Rhin). Il est cité à trois reprises et reçoit la médaille militaire. Il est démobilisé le 16 janvier 1919.

La même année, il entre au séminaire de Saint Sulpice à Issy les Moulineaux et est ordonné prêtre en novembre 1922 à l'âge de 49 ans. Il est aussitôt nommé professeur au petit-séminaire de Vaux-sur-Poligny qui vient d'ouvrir à nouveau ses

portes. Il y enseigne jusqu'en 1925 en classe de seconde et il est fort apprécié de ses élèves. Puis il devient aumônier de l'école des Roches à Verneuil dans l'Eure, fonction qu'il assurera pendant cinq ans.

Très attaché au Jura, il y revient en février 1931. Il est nommé curé de Montbarrey et de La Vieille Loye. Il aime beaucoup ses paroissiens qui l'apprécient pour ses qualités humaines.

Après l'instauration de la ligne de démarcation, Montbarrey est le dernier village en zone occupée avant la zone libre. De nombreux candidats au passage frappent à la porte de son presbytère et sollicitent son aide pour franchir la ligne. Il se dépense sans compter pour aider les prisonniers de guerre évadés à passer en zone libre.

Un soir, deux jeunes gens, des Alsaciens, lui demandent de les aider à franchir la ligne. Il se méfie et reste quelques minutes sans donner aucune indication. Mais l'un des deux clandestins, Paul Sattler, insiste. Finalement, Henri Gavand accepte de les aider à franchir la ligne de démarcation par la filière habituelle.

L'abbé Gavand leur offre le repas et le gîte pour la nuit pour qu'ils puissent bien se reposer avant le passage prévu pour le lever du jour. Le lendemain, ils traversent la ligne de démarcation avec son aide. Mais en fait, ces deux hommes travaillent pour la Gestapo.

Le 2 avril 1942, le Jeudi Saint, alors qu'il est en train de célébrer la messe, l'abbé Gavand est arrêté dans son église par la police allemande qu'accompagne Paul Sattler. Quelque temps plus tard, cet homme

deviendra l'interprète de la Feldgendarmérie de Dole avant de travailler pour la Gestapo de Strasbourg. A la libération, il sera jugé par la Cour de Colmar, condamné à mort et exécuté.

Le curé de Montbarrey et de la Vieille Loye est coupable d'avoir aidé des prisonniers évadés. Il est conduit à la prison de la Butte de Besançon qu'il connaît déjà pour y avoir fait un court séjour à la suite d'imprudences de langage envers l'occupant. Il y subit les traitements habituels.

Puis il est emprisonné à Clairvaux et à Fresnes le 29 mai 1942 avant d'être transféré à Compiègne puis déporté Nacht und Nebel en Allemagne le 4 juin.

Le lendemain, il est incarcéré à la prison d'Hinzert à Trèves le 5 juin 1942 où il reçoit le matricule 4275.

Bien que mal portant et presque paralysé, il est contraint à des travaux de force que le peu de nourriture qu'il reçoit ne lui permet pas d'accomplir.

Le 6 juillet 1942, il est dans un tel état d'épuisement qu'il doit être hospitalisé à Hermeskeil (une petite ville près de Hinzert) à l'hôpital St. Josef.

Le 18 septembre 1942, la Geheime Staatspolizei, la Gestapo de Trèves, exige son transfert au camp de Wittlich où il profite de la protection d'un médecin français, le docteur André Chauvenet qui le prend à l'infirmerie autant comme confrère, aide-infirmier que comme patient.

A ses compagnons de captivité, il évoque souvent ses paroissiens et l'affection qu'il



leur porte. Il joue un grand rôle moral auprès des autres malades et fait office d'aumônier clandestin. De nombreux malades se rendent à l'infirmerie pour se confesser à l'abbé Gavand.

Atteint d'une prostatite aiguë, l'abbé Henri Gavand ne se fait aucune illusion sur le sort qui l'attend. Hospitalisé, il est pratiquement saigné à mort par un médecin luxembourgeois du nom de Biesdorf, un détenu de droit commun, un alcoolique qui boit l'alcool à 90° du laboratoire, qui s'est subitement improvisé chirurgien.

Il décède à l'hôpital de Trèves le 4 octobre 1943 à l'âge de 70 ans, après de très grandes souffrances, assisté par un aumônier allemand.

Il est exhumé le 17 juillet 1947 et transféré à Strasbourg le même jour. Ses restes seront rapatriés à Lons le Saunier avant d'être inhumés le 27 juillet 1947 dans sa terre natale à Cousance.



Du travail et une activité encore intenses pour notre équipe municipale en 2021.

Je tiens ici à remercier mes adjoints, les conseillers délégués avec lesquels la collaboration et le travail sont toujours conséquents et fructueux. Toutes les conseillères et tous les conseillers de mon équipe marquent un intérêt pour le développement harmonieux de notre commune. Ils sont loyaux et participatifs au sein des commissions et de tous nos échanges.

Quelle traduction pour l'année 2021 ?

> C'est une présence du maire et des adjoints supérieure à 3000 heures en mairie.

> 47 réunions maire-adjoints

> 12 commissions qui ont porté sur les activités suivantes : les finances, les travaux, l'économie et le commerce, l'animation, l'environnement et le fleurissement, la gestion de la forêt ainsi que l'assainissement.

> 8 conseils municipaux se sont tenus

> 87 délibérations ont été prises et toutes validées.

La transparence, la bienveillance, l'écoute et le dialogue sont les piliers de notre fonctionnement.



Malheureusement nous déplorons le comportement de la seule conseillère minoritaire qui réagit systématiquement par opposition dogmatique et qui continue à semer le trouble auprès des Cousançois par des affirmations erronées.

Vous pouvez continuer à compter sur notre équipe pour vous servir au mieux et favoriser votre bien vivre dans notre belle commune de Cousance.

Expression de la Conseillère municipale d'opposition

Pour la deuxième fois, je m'adresse à vous par l'intermédiaire de ce magazine, même si j'ai été tentée de ne pas utiliser ce droit d'expression accordé par la loi, pour ne pas encore, en retour, me voir traitée de menteuse ou de fautive.

Est-ce mentir de reprendre les données chiffrées des services fiscaux sur leur site www.impots.gouv.fr lisible par chacun ? Les services fiscaux mentent-ils en indiquant un encours de la dette de Cousance, fin 2020, de 1 256 000 € soit 944 € par habitant, montant supérieur à la moyenne de 600 € des communes de même importance ?

Est-ce mentir de préciser qu'après l'achat de l'immeuble [50 000 €, 27/05/2021] au moins 45 000 € de travaux pour la future crèmerie sont nécessaires certes pour vé-

tusté, mises aux normes, etc, consolidation de planchers, mais aussi, à la demande de la future gérante, pour chambres froides et banques réfrigérantes ?

Y a-t-il dialogue au conseil municipal quand le maire demande [16/12/2021] de délibérer sur un seul nom de rue nouvelle ou sur une demande de subvention en vue de l'achat d'un local vide de 180 000 € sans préciser les charges de la copropriété, pour une éventuelle installation de deux médecins hypothétiques ?

N'y a-t-il pas engagement de ma part quand je participe aux réunions du conseil municipal pour représenter au moins les 110 électeurs qui ont soutenu la liste que je conduisais ? Oui, je pose (seule) des questions aux réunions de conseils. Oui, je veux savoir ce qui n'est pas dit, est-ce là manquer d'objectivité ?

Oui, je ne fais pas partie d'une commission (évincée par le maire des deux que j'avais choisies et ce, avant le vote du conseil municipal). Oui à regret, je n'ai pas participé à la distribution des colis de Noël dernier, parce que je n'en ai même pas eu l'information. Oui, il est difficile d'essayer à chaque conseil des attitudes discourtoises.

Oui, je reste. Un caillou dans la chaussure, même, grain de sable, peut gêner la marche vers l'horizon...

Portez-vous bien.
Brigitte Jouffroy



Depuis le 24 janvier 2022 : Changement de fréquence de collecte des bacs gris/marron

QUE SE PASSE-T-IL À PARTIR DU 24 JANVIER 2022 ?

■ la fréquence de collecte des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR, bac gris/marron) change sur votre commune. D'une collecte hebdomadaire (une fois par semaine), celle-ci passe à bi-mensuelle (une semaine sur deux). La fréquence de collecte des bacs bleus/jaunes ne change pas.

■ Vos jours de collecte ont changé, car nous effectuons une refonte globale de nos tournées. Ceux-ci sont communiqués depuis le 10 janvier 2022.

POURQUOI CHANGER D'ORGANISATION ?

Ce changement poursuit 3 objectifs :

■ Réduire les émissions de gaz à effet de serre liées à la collecte et au traitement, tout en continuant à prendre en charge l'ensemble des déchets que vous mettez dans vos bacs. Le rapport du GIEC (Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat) est sans appel : chacun doit agir rapidement et, pour sa part, le SICTOM s'oriente vers plus de sobriété énergétique.

■ Inciter les usagers à moins produire de déchets et à mieux trier

■ Maîtriser les coûts de la gestion des déchets.

POUR QUELS RÉSULTATS ?

Quelques 10 000 usagers du SICTOM vivent déjà avec ce rythme de collecte qui a commencé à être mis en place en 2015. Cette évolution leur a permis, en moyenne, de réduire de 28% le poids de leurs ordures ménagères résiduelles (bac marron/gris). Malgré leurs craintes et grâce à leurs nouvelles pratiques, seulement 4% des foyers ont eu besoin de poubelles plus grandes pour faire face à ce nouveau rythme de collecte.

COMMENT FAIRE ?

Pour faciliter ce changement, nous accompagnons les usagers afin qu'ils fassent évoluer leur gestion des déchets pour en diminuer la quantité, notamment :

■ Mise en place du compostage,

■ Amélioration du tri et des apports en déchetterie (encore énormément de recyclables dans les bacs marrons/gris),

■ Diminution du gaspillage alimentaire, à l'attention des usagers du service de collecte et de traitement des ordures ménagères

OÙ TROUVER DE L'AIDE, DES INFOS, POUR CHANGER MES HABITUDES ?

Vous pouvez vérifier que vos pratiques correspondent bien aux consignes de tri sur www.letriplussimple.com ou écrire à prevention@sictomlons.fr. Il permettra au SICTOM d'effectuer un meilleur suivi et de mieux répondre à vos questions personnelles.

N'oubliez pas de mentionner vos coordonnées pour que nous puissions vous répondre.

EN PROFITER POUR DÉCOUVRIR...

Des visites du centre de tri et d'incinération des déchets à Lons le Saunier vous sont proposées dans le questionnaire.

N'hésitez pas à vous inscrire pour venir découvrir ce que deviennent vos déchets après la collecte.



Médical et Social

Numéros d'urgence

- Gendarmerie : **17**
- Brigade de Beaufort : **03 84 25 00 83**
- Police Municipale : **06 08 83 18 96**
- Pompiers : **18**
- Caserne de Cousance
Adjudant CHARVET : **06 81 25 13 03**
- SAMU : **15**
- Appel d'urgence européen (mobile) : **112**

Médecins

- CHRISTIANO Mirko : **03 84 25 04 57** (39190 Beaufort)
- GUIMET Olivier : **03 85 72 72 71** (71480 Cuiseaux)
- Maison de Santé : **03 85 60 49 30** (71480 Cuiseaux)
- Maison de Santé : **03 84 48 72 61** (39160 Saint-Amour)
- VOISIN Florent : **03 84 43 29 09** (39570 Macornay)

Besoin de joindre un docteur : **39 66**

Dentiste

- BONHOMME Jean-Yves : **03 84 48 98 76**

Kinésithérapeute

- NOEL Eric : **03 84 85 99 24**

Ostéopathes

- VILLANCHER Justine
- JAILLET Antoine : **03 84 43 38 03**

Infirmières

- REFFAY Christine : **03 84 85 90 33**
- GIRARD-FORET Bernadette : **03 84 85 90 33**
- SEVESTRE Delphine : **03 84 85 90 33**
- GREGET-CIGNIER Sylvie : **03 84 85 90 33**

Pharmacies

- Pharmacie du Jura : **03 84 85 90 34** (Cousance)
- Pharmacie du Sud Revermont : **03 84 25 04 55** (Beaufort)

Aide à la personne

- Association Départementale en Milieu Rural (ADMR) : **03 84 25 19 57**
- Service Infirmier à Domicile (SIAD) **03 84 25 16 33**
 - Multiservices personnalisés pour faire face aux difficultés physiques
 - Portage des repas
 - Téléassistance
- Action de Soutien, d'Aide et de Présence Humanitaire (ASAPH)
Centre d'appels LYON ESPOIR **04 72 70 95 10**
tous les soirs de 19 h à 23 h
www.asaph-lyon.com

Presbytère

- Père Gabriel : **03 84 85 90 76**

Ambulances et Taxis

- Bresse Revermont Ambulance Services : **03 84 48 92 82**
- Taxi mon Petit Chauffeur : **03 84 48 97 38 - 06 81 69 12 12**

Addictologie

- CSAPA de Cousance
Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie
Tabac, jeux, achats compulsifs...
Entretiens infirmiers
Le dernier vendredi de chaque mois de 9 h 00 à 12 h 00
Discrétion assurée
60 Grande Rue - Tél : **07 83 89 85 29**
e-mail : csapalons@orange.fr
www.csapa-jurasud.fr

Maisons de retraite

- EHPAD de Bian : **03 84 87 01 65**
- Résidence seniors : Les Hortensias : **03 63 55 00 10**

Assistante sociale

- VERMEIL Patricia
Permanence mercredi après-midi de 13 h 30 à 16 h 30
au Centre Médico social (en face de la Mairie) :
03 84 85 95 43
En dehors de la permanence : **03 84 87 13 13**

Centre Communal d'Action Sociale

- CCAS : **03 84 85 90 21**
 - Le Centre Communal d'Action Sociale situé dans les locaux de la mairie se tient à la disposition des administrés pour toutes les questions relatives aux logements, aux aides financières et aux accompagnements de tous ordres.
 - Il constitue un relais entre les familles et les différents organismes et associations.
 - Il est un soutien vers les personnes en difficultés.

Déchetterie

- Beaufort : **03 84 25 15 84**

France Services

Porte du Jura : **03 84 48 96 67**

Présent à Cousance, tous les mardis matin sur rendez-vous (Salle du Conseil)

Se loger

A louer à Cousance

- Notre commune dispose d'un parc d'appartements de très bonne qualité au centre bourg.
Pour tous renseignements : s'adresser en mairie aux heures d'ouverture. Tél : **03 84 85 90 21**
- Appartements sociaux Office Public de l'Habitat (HLM) à Lons le Saunier. Ce parc est important à Cousance.
Pour tous renseignements sur les disponibilités : appelez le **03 84 35 14 96** à Lons-le-Saunier.

Eau

L'eau que nous utilisons et que nous buvons à Cousance est de très bonne qualité, tant sur le plan de sa minéralité que sur le plan sanitaire. Elle est issue d'une immense nappe phréatique dont la quantité ne nous a jamais fait défaut.

Notre commune assure sa propre gestion, en terme de captage puis de distribution. Cette situation nous permet de vous offrir un prix d'un grande attractivité et positionne aussi son tarif à un niveau le plus bas du marché. La facture comprend 2 niveaux : le prix du m³ d'eau et la location du compteur.

Tarifs :

- Redevance eau : 1.40 € le m³

Forfait location compteur et forfait entretien du branchement selon le diamètre des compteurs :

Ø	12 mois
15 mm	21.60 €
20 mm	34.80 €
30 mm	70.80 €
40 mm	140.40 €
60 et 65 mm	273.60 €

Autre tarif

EAU :

- Fermeture ou ouverture d'un compteur ou d'un branchement : 40.00 €
- Résiliation d'un abonnement : 40.00 €
- Relevé d'index d'un compteur hors des relevés périodiques : 40.00 €

Fleurissement / embellissement

Les nouveaux bénévoles sont les bienvenus.

Renseignements mairie : **03 84 85 90 21**

Salles communales

TARIFS LOCATION SALLES ET DIVERS

Salle des fêtes de la Grenette

	COUSANCE	EXTERIEUR
• Manifestation publique	200 €	300 €
• Cuisine	100 €	140 €
• Réunion familiale pour 1 jour	100 €	170 €
• Réunion familiale pour 2 jours	150 €	250 €
• Supplément chauffage	Gratuit	90 €
• Réunion membres associations	Gratuit	40 €
• Manifestation sur 1/2 journée	100 €	160 €
• Caution	200 €	200 €

Mairie pratique



Salle des Frères

(Grande salle)	COUSANCE	EXTERIEUR
• <u>Evénement associatif</u>	Gratuit	50 €
• Forfait cuisine	Gratuit	30 €
• Forfait vaisselle	30 €/50 pers.	30 €/50 pers.
• Forfait vidéo projecteur écran, micros avec connection WiFi Caution spécifique (800 €)	Gratuit	30 €
• Forfait chauffage	Gratuit	20 €
• Caution Salle : 100 € pour l'année civile pour tous les événement.		

• <u>Evénement convivial 1 jour</u> (en semaine)	90 €	130 €
• Forfait cuisine	40 €	40 €
• Forfait vaisselle	30 €/50 pers.	30 €/50 pers.
• Forfait chauffage	Gratuit	40 €
• <u>Evénement convivial 2 jours</u> (week-end)	120 €	170 €
• Forfait cuisine	50 €	50 €
• Forfait vaisselle	30 €/50 pers.	30 €/50 pers.
• Forfait chauffage	Gratuit	50 €
• Réunion familiale en cas de décès	Gratuit	
• Caution	200 €	200 €

Versement à la réservation de 50.00 € non restitués en cas d'annulation.

(Petite salle)	COUSANCE	EXTERIEUR
• Manifestation publique	Gratuit	55 €
• Réunion familiale pour 1 jour	22 €	33 €
• Réunion familiale pour 2 jours	33 €	49 €
• Supplément chauffage	Gratuit	14 €
• Réunion membres associations	Gratuit	10 €
• Manifestation (sur 1 matin ou 1 après midi)	Gratuit	28 €
• Caution	67 €	67 €

Agence Postale

Salle arrière Gratuit pour les associations cousançoises

Location de matériel

- Table : 2,50 € / jour
- Chaise : 0,50 € / jour
- Sono Grenette : 70 € + caution 400 €
- Sono portative : caution 100 €

Cimetière

TARIFS CIMETIERE

- Inhumation (2 m²) : Tarif des concessions :
 - 15 ans : 150 €
 - 30 ans : 300 €
 - 50 ans : 500 €
- Crémation - Tarif des concessions et dispersion :
 - Columbarium :
 - 15 ans : 200 €
 - 30 ans : 400 €
 - 50 ans : 800 €
 - Caverne :
 - 15 ans : 150 €
 - 30 ans : 300 €
 - 50 ans : 500 €
 - Jardin du Souvenir :
 - Fourniture d'une plaque commémorative non gravée à apposer sur la stèle : 30 €

Transports

Horaires TER Départ Gare de Cousance

- Direction Bourg-en-Bresse > Lyon
06h15 (sauf dimanche)
08h15 (tous les jours)
16h17 (tous les jours)
18h17 (sauf samedi)
- Direction Bourg-en-Bresse
06h43 (sauf samedi et dimanche)
13h16 (sauf dimanche et fêtes)
- Direction Lons-le-Saunier > Besançon
07h44 (sauf samedi et dimanche)
10h47 (uniquement samedi - dimanche et fêtes)
10h49 (sauf samedi et dimanche)
14h44 (sauf dimanche)
15h48 (uniquement samedi - dimanche et fêtes)
15h48 (tous les jours sauf du 21/02 au 29/04)
17h46 (tous les jours)
19h46 (sauf samedi et dimanche)
23h00 (vendredi - dimanche et fêtes)

Horaires BUS

MOBIGO (tarif universel et forfaitaire de 1,50 €)
Ligne 303 - Départ sur la Place du Marché - Cousance

- Départ Cousance/Place pour Bourg-en-Bresse/Gare SNCF
08h11 - arrivée 09h12 (période scolaire)
12h51 - arrivée 13h50
16h56 - arrivée 17h55
17h56 - arrivée 18h48
18h56 - arrivée 19h47
- Départ Bourg-en-Bresse/Gare SNCF pour Cousance/Place
07h05 - arrivée 08h09 (période scolaire)
08h05 - arrivée 09h12
12h15 - arrivée 13h22
16h25 - arrivée 17h32
17h30 - arrivée 18h34
- Départ Saint-Amour pour Cousance/Place
07h47 - arrivée 08h09
08h50 - arrivée 09h12
13h00 - arrivée 13h22
17h10 - arrivée 17h32
18h12 - arrivée 18h34
- Départ Cousance/Place pour Lons-le-Saunier/Gare SNCF
06h59 - arrivée 07h27
08h09 - arrivée 08h32 (période scolaire)
09h12 - arrivée 09h41
13h22 - arrivée 13h51
17h32 - arrivée 18h01
18h34 - arrivée 19h03
- Départ Lons-le-Saunier/Gare SNCF pour Cousance/Place
07h35 - arrivée 08h11
12h15 - arrivée 12h51
16h20 - arrivée 16h56
17h20 - arrivée 17h56
18h20 - arrivée 18h56

Electricite : ERDF

Il vous accompagne dans vos demandes de raccordement électrique ou de déplacement d'un compteur et répond en lien avec le réseau d'électricité.

- Particuliers : **09 69 32 18 45**
- Professionnels : **09 69 32 18 46**
- Dépannage : **09 72 67 50 39**

Gaz : GRDF

Pour communiquer ou obtenir des informations lors d'incidents affectant le réseau de distribution : manque de gaz, odeur de gaz, accident, incidents

URGENCE SECURITE GAZ 24 H 24 ET 7J/7 : **0800 47 33 33**
Raccordement gaz de 7 h à 18 h du lundi au vendredi :
09 69 36 35 34

Téléphonie (orange)

Particuliers

- Accueil commercial : **1014**
- SAV : **1013**
- Assistance technique internet : **3900**

Professionnels

- Accueil commercial : **1016**
- SAV Pro : **1015**
- Assistance technique internet : **3901**

Entreprises

Accueil commercial : **0800 600 400**
Pour votre mobile conseils, vols, pannes : contacter le **700**
ou **0800 100 740** ou **3970** (depuis une ligne fixe)

Agence postale

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30
Le samedi de 9 h 00 à 12 h 00
Tél : **03 84 43 97 95**

Levée du courrier des Boîtes aux lettres

Place du Marché : 15 h 00
La Gare : 8 h 30
Coulemaches : 8 h 30

Trésor public

2 rue Turgot - 39000 Lons-le-Saunier
Tél : **03 84 43 46 00**

Correspondants de presse

Le Progrès du Jura

M. Benjamin GRAPPE : **06 03 26 26 54**

La Voix du Jura

Mme Constance MORETTI - **06 19 98 39 73**

Emotionjura

M. Jean-Michel HUGUES Dit Ciles : **06 20 95 64 46**
www.emotionjura.fr